

Actu Vernier

Février 2015

Programme énergétique

Plan directeur des énergies, projets éco-responsables et sensibilisation : les actions pour réduire la consommation énergétique se multiplient à Vernier !



Les italiens à l'honneur

P. 9

Votre police de proximité

P. 19

Inaugurations à Vernier

PP. 27 et 30

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Nous sommes heureux de vous retrouver et de vous présenter dans cette première édition 2015 les mesures majeures du programme énergétique de votre commune. Vous pourrez ainsi découvrir de nombreux projets comme l'opération « Une Nouvelle Lumière » qui, pour sa cinquième édition, se déroulera aux Avanchets (pp. 26-27).

Ce début d'année est particulièrement riche en événements et découvertes. Deux inaugurations publiques marquent la fin des travaux de lieux emblématiques: la nouvelle Maison de Quartier de Vernier-Village et la Ferme Golay réaménagée en restaurant scolaire, parascolaire et Maison de Quartier (pp. 27 et 30). Du nouveau également du côté des Libellules où les activités dans les espaces de vie et les édicules s'organisent. Découvrez les dernières actualités dans la chronique des Libellules (pp. 28-29).

La programmation culturelle n'est pas en reste. Musique, danse, théâtre et humour seront au rendez-vous. Ne manquez pas le Vernier Comedy qui met à l'honneur les humoristes du Point Virgule (p. 35), la création poétique et musicale de la vie de Billie Holiday (p. 33) ou encore des chorégraphies exceptionnelles et surprenantes avec *L.A. Danse Project et Empty Moves (Parts I, II & III)* (pp. 31-32). Les plus petits dès 6 ans pourront eux aussi s'émerveiller avec la nouvelle adaptation du conte d'Oscar Wilde *Le Prince Heureux*, une belle histoire d'humanité, d'amour et de générosité illustrée grâce à la magie du théâtre d'ombre (p. 46).

A l'instar des années précédentes, nous vous invitons à profiter des prestations qui vous sont offertes comme les cours



Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Maire, et Pierre Ronget.

de français (p. 18) ou encore les offres préférentielles pour les abonnements TPG (p. 24). Et n'oubliez pas qu'à Vernier, la culture est pensée pour tous. Profitez donc de la carte « 5 spectacles » ou du Chéquier culture (voir les conditions auprès du service de la culture).

A Vernier, les occasions de sortir, de favoriser des moments de rencontre et d'échange ne manquent pas. Faites-vous plaisir et profitez des différentes activités événementielles et culturelles de ce début d'année!

Votre Conseil administratif:
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:
Yvan Rochat

Jean-Claude Stevan
Myriam Jakir Duran
Line Parmentier
Valérie Walther-Palli

Contact:
communication@vernier.ch

www.facebook.com/VilledesVernier

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h – 12h et 14h – 17h
www.vernier.ch

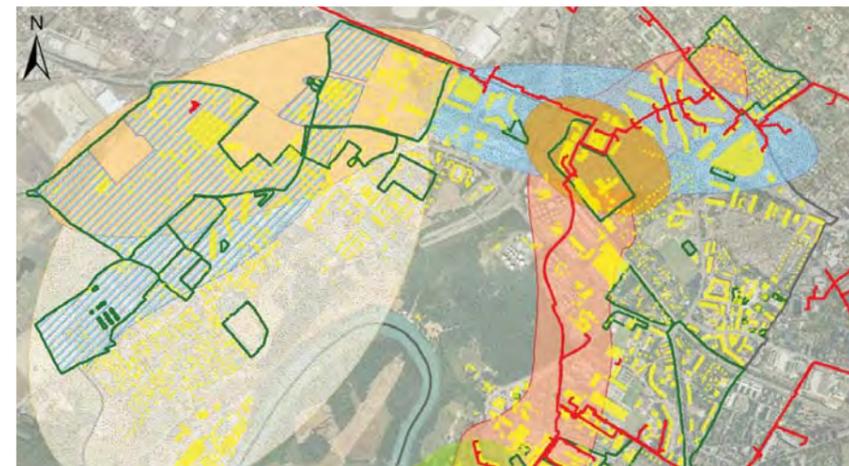
Prochain numéro:
Elections
Délai rédactionnel: 2 mars 2015
Parution: 25 mars 2015

Archives:
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17 400 exemplaires
10 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.
Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève, sur papier couché mat 115 g
Maquette: Agence Hémisphère



Vernier, une commune énergique mais pas énergivore

Voilà plusieurs années que la Ville de Vernier s'efforce de réduire sa consommation énergétique. En octobre dernier, elle a reçu, une fois encore, la distinction « Cité de l'énergie Gold ». Pour mériter ce label, la Commune poursuit notamment sa politique d'assainissement de l'éclairage public, dans les quartiers comme dans les écoles.



Vue globale des ressources, Plan directeur communal des énergies de Vernier
© Amstien & Walthert

La Ville de Vernier se veut exemplaire en matière d'énergie. Soucieuse de l'avenir des générations futures, elle a mis en place, depuis une dizaine d'années, une politique dynamique afin de réduire sa consommation et ses émissions de CO₂. En matière d'éclairage public notamment, elle a réduit considérablement la facture électrique en modifiant les sources lumineuses dans les quartiers mais aussi dans les bâtiments publics, comme les écoles. Enfin, récemment, la Municipalité s'est dotée d'un Plan directeur des énergies afin de promouvoir « durablement le renouvelable ».

Un label garant des bonnes pratiques | En octobre dernier, Vernier a reçu une nouvelle fois, la distinction « Cité de l'énergie Gold ». Ce label récompense les Municipalités qui gèrent intelligemment leurs ressources, c'est-à-dire qui encouragent le recours aux énergies renouvelables, favorisent la mobilité douce et gèrent, à long terme, leur potentiel énergétique. Si la Ville est labellisée « Cité de l'énergie » depuis 2004 déjà, ce n'est que depuis 2009 qu'elle a obtenu le sacre de l'or, une première cantonale! « La distinction « Gold » est

encore plus exigeante, souligne le Conseiller administratif en charge du développement durable, Yvan Rochat. On effectue un travail au niveau de l'ensemble des services communaux, ainsi que de la population, pour transmettre la nécessité d'avoir des comportements durables, de gaspiller moins d'énergie ».

Une politique incitative est menée auprès des employés communaux pour les rendre attentifs à l'emploi de véhicules individuels, à l'utilisation du papier ou encore aux éco-gestes à réaliser. Les habitants sont également sensibilisés par des actions éco-sociales, comme le projet « Une nouvelle lumière », qui les aide à réduire leur facture d'électricité. Les petits commerces, gourmands en énergie, ont pu bénéficier d'un audit visant à améliorer leurs performances. De même, les propriétaires de villas reçoivent des conseils sur la manière d'assainir leur propriété afin de limiter les déperditions de chaleur. De nombreux projets phares sont menés pour répondre aux exigences de ce label, l'assainissement de l'éclairage sur la voie publique et dans les écoles en fait partie.

Assainissement de l'éclairage public : aussi indispensable que légal |

Dès le mois de janvier de cette année, les autorités suisses ont interdit les ampoules à base de vapeur de mercure. Prévoyante, la Commune a procédé, depuis trois ans déjà, à l'assainissement de son éclairage public. « La Ville de Vernier, par sa politique énergétique a décidé d'en faire plus, non seulement en changeant les luminaires un par un, avec des modèles de nouvelle génération, mais également en optimisant son éclairage, afin de réaliser des économies plus importantes », indique la responsable de l'énergie, Nathalie Rossier-Iten. Ainsi, ce sont 360 luminaires, qui ont été remplacés sur l'ensemble du territoire depuis 2011. « Le choix s'est porté sur des LED mais aussi des halogénures métalliques de dernière génération, qui offrent de meilleurs rendements et surtout, qui donnent un plus grand sentiment de sécurité », poursuit Nathalie Rossier-Iten. En janvier, 45 luminaires LED, comprenant des lampadaires équipés d'ampoules à basse consommation, ont été posés, 18 au-dessus de l'autoroute et 27 à l'avenue de Crozet.

Aux Avanchets, des espaces mieux éclairés à moindre coût |

Le 8 décembre dernier, le quartier des Avanchets a inauguré, en présence des autorités vernioloises et des représentants de la copropriété des immeubles, de nouvelles sources lumineuses. Suite à de nombreuses plaintes des habitants déplorant un sentiment d'insécurité dû au manque de lumière dans les parties communes, Thierry Apothéloz, Maire a organisé, en avril 2011, une rencontre

nocturne pour trouver des solutions. Suite à cette réunion, la Municipalité a mandaté le service de l'énergie de Vernier et les Services industriels de Genève (SIG) pour qu'ils formulent des propositions avec le double objectif de rassurer la population et de réduire le gaspillage d'énergie. L'étude a été prise en charge par la Ville de Vernier et offerte à la copropriété. La Commune a ainsi remplacé 17 luminaires par des LED 30 watts, de faible consommation, sur la zone piétonne de la partie haute des Avanchets, réduisant ainsi la facture d'électricité de 71%! De son côté, la copropriété a pris en charge l'ajout de 38 LED de 30 watts supplémentaires afin de répondre aux souhaits des habitants de bénéficier d'une meilleure luminosité dans les parties mal éclairées et d'améliorer leur sentiment de sécurité. 148 lampadaires doivent encore être remplacés sur l'ensemble du complexe immobilier pour réduire davantage la facture électrique. Le changement se fera petit à petit, mais la majeure partie des rénovations devrait intervenir en même temps que l'aménagement routier, prévu en 2017.

Des lumières intelligentes pour les écoliers |

Depuis 2013, la Commune a rénové son éclairage dans neuf établissements scolaires. Sachant qu'il représente environ 70% de la consommation électrique d'une école simple, c'est-à-dire sans piscine et sans restaurant scolaire, il était urgent de réduire la facture. Le service de l'énergie a identifié les points les plus énergivores dans chacune des écoles. Ainsi, dans les sanitaires, des détecteurs de présences ont été placés. Un

système avantageux puisqu'auparavant, à chaque fois qu'un élève allait aux toilettes, la lumière restait allumée pendant plusieurs heures. De même, les classes ont été équipées de détecteurs crépusculaires, un procédé intelligent qui s'adapte à la lumière du jour, à la luminosité externe. « On réalise ainsi une grande économie », remarque Nathalie Rossier-Iten. En effet, ces différentes réalisations permettent de réaliser des gains non négligeables d'environ CHF 11 000.- par an.

Un plan qui s'intéresse au potentiel énergétique communal |

« Voilà un an que le Conseil administratif travaille sur un plan directeur dont le but est de définir, sur le territoire de la commune, quels sont les enjeux énergétiques qui se posent, indique Yvan Rochat. Ce projet tente de les résoudre en utilisant un maximum d'énergies renouvelables. » Le Plan directeur communal des énergies entre en interaction avec le Plan directeur communal de l'aménagement du territoire. Il identifie les quartiers, les nouveaux complexes immobiliers, les futurs développements et tente de trouver des solutions énergétiques durables et performantes. « On a recensé les sources d'énergie renouvelable inhérentes à Vernier, reprend le Conseiller administratif. Par exemple, une nappe phréatique ou la géothermie en font partie. » Le potentiel solaire des toits de la municipalité a également été analysé.

Le but est d'utiliser, au mieux, chaque ressource présente naturellement sur la commune dans les quartiers qui existent déjà, mais surtout à l'intérieur de ceux qui vont être développés

dans le futur. « Typiquement, certaines entreprises vernioloises produisent énormément de chaleur, explique le magistrat. Il serait intéressant de la récupérer pour fabriquer de l'énergie qui pourrait être réutilisée par d'autres sociétés qui cherchent à se développer, comme dans la zone industrielle « ZIMEYSA-VER ». Un premier contact a déjà été établi avec un partenaire industriel potentiel. Autre exemple, le nouveau réseau de chauffage à distance, installé en 2013 dans le quartier des Ranches, qui relie plusieurs bâtiments communaux à une chaudière à pellets de bois. L'objectif premier du Plan directeur des énergies était d'identifier le potentiel de la Commune. « Dans les prochaines années, il s'agira de transformer cette identification en réalisation, c'est-à-dire qu'il s'agira d'utiliser réellement ces sources d'énergies », conclut l'élu.

Judith Monfrini/Commu'Comm



Journée de l'énergie 2014, Vernier s'est vu confirmer son label Cité de l'énergie Gold. Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge du développement durable, à droite, aux côtés des représentants des autres communes genevoises certifiées.



Nouveaux luminaires LED, école de Balaxert.



Communications, séances du 18 novembre 2014 au 6 janvier 2015

Aménagement du territoire

ARCenter: le Conseil Administratif (CA) reçoit M^e Nicolas Schussele, lequel vient faire signer l'acte de vente de la parcelle 3597 de 99 m² à la société immobilière Vernier-les-Crêts et la société coopérative Migros, sise route de Peney, pour le prix de CHF 70 000.–.

Autorisations de construire

Autorisation refusée par le canton
DD 107'183: MM. Eric et Jean-Pierre Magnin – Construction de quatre appartements et de deux villas en habitat collectif, capteurs solaires en toiture, garages, places de parc extérieures – Chemin J.-Ph.-de-Sauvage 31. Autorisation refusée car le projet se situe dans un périmètre destiné à de la densification différenciée à dominante habitation selon le Plan directeur cantonal 2030, permettant la réalisation de quartiers mixtes plus denses que la zone villas ne le permettrait (refus conservatoire).

M 7'215: M. Werner Heubi – Démolition d'une villa mitoyenne – Chemin des Vidollets 4. Autorisation refusée en raison de la substance patrimoniale du bâtiment (fin XV^e - début XVI^e siècle).

DD 107'222: M^{me} Danielle Garbanl-Nerini, M^{me} Jylianne Stucki-Ducor, M^{me} Renée Ducor – Construction d'habitations à plusieurs logements – 9 appartements en PPE – panneaux solaires en toiture – Chemin de l'Etang 3bis - 5. Autorisation refusée car le projet de construction est situé dans un périmètre destiné à de la densification différenciée à dominante habitation, selon le Plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030). Il est ainsi prévu de densifier les secteurs déjà bâtis et d'augmenter fortement, à moyen et long terme, le parc de logements répondant aux divers besoins de la population. Par ailleurs, le projet n'est pas compatible avec les emprises nécessaires au déve-

loppement de la gare de Genève et de la halte RER de Châtelaine.

Autorisations délivrées par le canton
DD 105'024 / 2: Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif – Surélévation de six immeubles – création d'un parking souterrain – aménagements extérieurs – installation ascenseurs – Chemin de l'Écu 13, 15, 17, 17A, 17B, 17C. Confirmation des porteurs du projet qu'ils respecteront le préavis de la Ville de Vernier par rapport au passage de la Voie verte d'agglomération sur leur projet.

APA 41'054: Edmond de Rothschild Real Estate SICAV, Araziz Gestion SA, FIM Management SA – Création d'une place de jeux – rénovation d'un chemin d'accès – Chemin de Mouille-Galand 2, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E et 2F.

DD 106'946 / 2: Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif – Construction de logements modulaires provisoires pour étudiants places de parc extérieures – Chemin des Corbillettes 23.

DD 106'157: Ville de Vernier, M^{me} Tania Pittet, M. Patrick Pittet, M. Christophe Pittet – Immeuble de logements, crèche au rez, panneaux solaires, parking souterrain, locaux annexes, abris containers – Rue Jean-Simonet 3, 3A, 3B.

APA 40'941: Church for the Nations – Entretien et aménagement intérieur: rehaussement partiel de la toiture, installation d'une ventilation – Rue du Grand-Bay 17.

DD 105'683 / 2: Hoirie Vuillaume – (Construction de 4 villas jumelles avec parking) modification des parkings – Chemin des Vidollets 67.

DD 107'257: Centre Balaxert SA – Balaxert – modification de la façade avenue du Pailly – réalisation d'une paroi anti-bruit – création de couverts et modifications intérieures – Avenue Louis-Casai 27.

DD 107'352: Ville de Vernier – Transformation et rénovation de la Maison de Quartier des Avanchets – Rue du Grand-Bay 13.

Demandes d'autorisation

Préavis communaux

DD 107'180: Swisscom (Suisse) SA Wireless Access – Modification d'une installation existante pour téléphonie mobile – Route de Vernier 138. **Préavis défavorable** car incompatible avec le développement futur du quartier de l'Etang.

DD 106'314 / 2: Ville de Vernier – Agrandissement de la cuisine de production de l'école d'Avanchet-Salève – création de deux marquises – Rue François-Durafour 17. **Préavis favorable.**

DP 18'587: Ville de Vernier – Reconstruction du Jardin Robinson du Lignon – Place du Lignon 26. **Préavis favorable.**

M 7'319: Association catholique romaine d'Aïre-Le Lignon – Démolition d'une église endommagée par un incendie – maçonnerie et béton – Place du Lignon 32. **Préavis favorable.**

M 7'318: Hoirie Ernest Bachmann – Démolition d'une villa individuelle et annexes – Chemin des Grebattes 6. **Préavis favorable.**

DD 107'430: M. Didier Buchs – Construction d'une liaison couverte entre une villa et son annexe – Chemin des Bois-Jacquet 27. **Préavis favorable.**

Cités

Libellules: le CA valide le règlement de mise à disposition des espaces de vie dans le cadre du projet « Nouvelles Libellules ». Il fixe son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015. En outre, la Fondation HBM Emile Dupont confirme la mise à disposition de la Ville de Vernier des deux derniers édifices aux mêmes conditions que les quatre premiers, soit CHF 56.–/m² de charges/an.

Eaux

Exploitation du réseau secondaire d'assainissement: information d'un versement de deux subventions, pour un total de CHF 138 818.10.

Assainissement: information du prélèvement d'un montant de CHF 41 429.10 sur le compte des taxes d'écoulement pour le financement du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Parcelles

Droit de préemption: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle N° 2359 sise avenue du Lignon 21. Le CA renonce.

Droit de préemption: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente des parcelles 4770, 4771, 5259, 3290 et 410 de la Ville de Vernier. Le CA renonce.

Ressources humaines

Ferme Golay: le CA procède à l'engagement de Giovanni Papeo comme concierge titulaire à 100% à la Ferme Golay dès le 1^{er} mars 2015.

Service des espaces verts: le CA procède à l'engagement de Romain Giger comme chef d'équipe à 100% dès le 1^{er} janvier 2015.

Service de la communication: le CA procède à l'engagement de Line Parmentier comme assistante communication à 80% au service de la Communication dès le 1^{er} janvier 2015.

Groupe confiance: annonce du Conseil d'Etat acceptant que Vernier participe au Groupe confiance, chargé de connaître des cas de harcèlements psychologiques et sexuels au sein de l'administration municipale.

Sécurité - APM

Police municipale: le CA procède à l'assermentation de Denis Lage, nouvel agent de la Police municipale incorporé au sein du corps des agents de la Police municipale de Vernier.

Sports

Parcours Vita au Bois-des-Frères: courrier de la Ville de Genève suggérant la mise en place d'une convention pour définir les modalités de gestion et d'entretien des installations.

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 7 mars 2015 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

Mardi 10 mars 2015 à 20h30

à la Mairie de Vernier
Rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet: www.vernier.ch/cm

Concours carte de vœux 2015: Le Lignon et le Rhône à l'honneur !

Pour la première fois, la Ville de Vernier a souhaité faire appel à la créativité et au talent des habitants en organisant un concours pour la carte de vœux du Conseil administratif. Le lauréat Gabriel Palma Parodi, habitant de Vernier-Village nous dévoile sa vision de Vernier en une image.

Vous êtes plusieurs à nous avoir fait le plaisir de participer à ce concours et de nous dévoiler vos talents.

Le Jury, formé d'un habitant des Avan-chets et de représentant-e-s de l'admini-stration, qui s'est réuni le 19 novembre dernier pour sélectionner le projet lau-réat a été impressionné par la qualité des projets reçus. Néanmoins, c'est à l'unanimité que ce dernier a sélectionné le projet de Gabriel Palma Parodi.

Gabriel Palma Parodi est un passionné de photographie. Dès qu'il en a l'occa-

sion, muni de son appareil photo, il va à la découverte de la nature et des paysages verniolans pour capturer un moment d'émotion. Pour lui, Vernier est une ville pleine de contrastes qui la rendent unique et spéciale.

Un grand merci à toutes et à tous les participants !

Thierry Apothéloz, Maire,
aux côtés du lauréat du concours
Gabriel Palma Parodi



© Gabriel Palma Parodi

Le monument en l'honneur des immigrants italiens inauguré à Vernier

Le 13 décembre 2014, entre les remparts imposants de la Cité du Lignon, les drapeaux de l'Italie de la S.A.I.G. (société des associations italiennes de Genève) et de la Ville de Vernier flottaient côte à côte à l'occasion de la pose d'un monument dédié à l'immigration italienne.

Lors de cette inauguration, près de 150 compatriotes sont venus partager leurs émotions et applaudir les discours d'Antonio Hodggers, Conseiller d'Etat, de Thierry Apothéloz, Maire de Vernier, venu accompagné d'Yvan Rochat et de Pierre Ronget Conseillers administratifs, de la vice-Consul Bianca Maria Pozzi et de Carmelo Vaccaro, coordinateur de la S.A.I.G.

A cette occasion, c'est avec émotion que la population a pu découvrir le monument érigé en l'honneur des immigrantes et immigrants italiens: un rocher haut de 170 centimètres arborant fièrement le drapeau tricolore recouvrant une pioche, un maillet et une truelle.

Réalisée entre 1963 et 1971, la Cité du Lignon compte aujourd'hui 600 résidents italiens sur les 3000 vivant sur l'ensemble du territoire verniolan. Les Italiens de Vernier ont été reconnus pour leur propre existence, leur engagement et la valeur de leur travail.

Dans son discours, Carmelo Vaccaro a souhaité mettre en évidence le fait que l'immigration italienne a considérablement contribué à la construction de la Cité du Lignon. À l'époque, des femmes, des hommes et des familles entières ont quitté leur terre, leur maison, leurs liens affectifs, afin de se construire une nouvelle vie dans un pays où ils auraient la possibilité de travailler, de manifester leur volonté de réussir et de se réaliser avec honneur, orgueil et dignité. C'est ainsi que la communauté italienne à



De gauche à droite: Bianca Maria Pozzi, vice-Consul, Thierry Apothéloz, Maire, Carmelo Vaccaro, coordinateur de la S.A.I.G., Yvan Rochat, Conseiller administratif, Antonio Hodggers, Conseiller d'Etat, Pierre Ronget, Conseiller administratif et Christina Meissner, présidente du Conseil municipal.

Vernier s'avère être très importante avec plus de 3000 Italiens qui y résident aujourd'hui et qui sont fiers de cette ville multiculturelle.

Pour Thierry Apothéloz ce fut un honneur d'être présent à cette inauguration. Lors de son allocution, le Maire a rappelé que la première vague d'immigration vers la Suisse, après la Seconde Guerre mondiale, était précisément celle des Italiens, suivie des Espagnols et des Portugais. Enfermés dans leur statut de travailleurs saisonniers, ils devaient quitter leur famille dix mois par an, travaillant parfois dans des conditions extrêmement difficiles. Pour Thierry Apothéloz, grandir

avec des Italiens a été une véritable richesse; il en a appris la tolérance, le respect et le partage. Pour ce dernier, il est important de ne pas oublier que les immigrants d'aujourd'hui vivent une situation similaire à celle des Italiens d'autrefois, il est donc important de développer une plus grande solidarité.

La S.A.I.G. remercie le Conseil administratif de la Ville de Vernier et les autorités présentes pour la réalisation de ce monument, un geste de haute estime envers les immigrants italiens qui ont travaillé, travaillent et vivent à Vernier.

Nos élus se préoccupent des jeunes

Une atmosphère festive a régné sur l'hémicycle verniolan lors de la séance du 16 décembre 2014. Ce qui n'a pas empêché les élus de débattre de plusieurs projets.

Le dernier rendez-vous municipal de 2014 a débuté de manière conviviale puisque les élus ont cassé la traditionnelle marmite en chocolat de l'Escalade. Ils ont ensuite entonné le chant de la commémoration de la bataille de 1602, le fameux « Cé qu'è lainô », le sourire aux lèvres. Lors de cette séance, les édiles ont longuement débattu d'une motion pour permettre d'obtenir des places d'apprentissage en « last minute ». De même, ils ont discuté d'une autre proposition, qui demandait à la Commune de financer une visite du Palais fédéral à Berne pour les élèves du primaire.

Pour un contrat d'apprentissage « last minute » | Il y a trois mois, le MCG proposait une motion pour aider les entreprises à engager des apprentis à la dernière minute, soit à la fin juin, deux mois avant la rentrée scolaire. S'appuyant sur le modèle du canton de Vaud, le texte donnait la possibilité aux entrepreneurs d'annoncer les places vacantes d'apprentissage à la Commune pour trouver des apprentis jusqu'au dernier moment. En échange, elles recevraient un soutien dans leurs démarches administratives. La motion MCG a fait l'objet d'une étude de la Commission sociale, qui a rédigé un rapport défavorable. Vaud offre une configuration différente de celle de Genève, où le contrat d'apprentissage relève d'une compétence cantonale et non municipale. La motion ferait doublon avec les actions déjà entreprises par l'Office cantonal pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et serait inadaptée.

Le MCG François Ambrosio, membre de la Commission sociale, relance le débat. Il déplore que 80% du temps consacré à l'étude de la proposition l'ait été davantage sur la forme que sur le fond. « La motion vise à étudier un moyen complémentaire de permettre à nos jeunes de trouver une place », avance-t-il. Pour lui, toute démarche de proximité est efficace, aucune piste n'est à négliger. Pour le MCG, Rui Oliveira, l'excuse du doublon avec le canton « n'est ni réaliste, ni consensuelle ». La Verte Lucia Dahlab rétorque qu'il s'agit d'une question de répartition des tâches et non de doublon. Elle explique que

l'engagement des apprentis est déjà suffisamment souple à Genève pour permettre l'intégration de nouveaux éléments, même en janvier s'il le faut. Ce qui n'est pas le cas du canton de Vaud qui impose une date limite pour conclure un contrat d'apprentissage. Un argument contesté par le MCG Thierry Cerutti : « Certains patrons figent la signature du contrat avec la rentrée ». Selon le socialiste (PS) Martin Staub, les écoles professionnelles « ne laissent jamais un jeune sur le carreau ». François Ambrosio (MCG) plaide sans succès pour que le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier procède à une véritable analyse de fond. Thierry Cerutti s'emporte : « Systématiquement, vous refusez les motions émanant du MCG ! ». Ce que conteste vivement les bancs d'en face en donnant plusieurs contre-exemples. Le rapporteur Edouardo Herrera (PS) rappelle le verdict sans appel de l'OFPC « la motion est inadaptée ». La motion est finalement refusée par 21 « non » contre 13 « oui ».

Nos écoliers n'iront pas à Berne ! | Une motion du MCG propose aux écoliers de 8^e primaire, âgés de 12 ans, de vivre une journée de civisme active durant l'année scolaire. L'idée est de les « confronter directement au civisme dans la « vraie vie » notamment en faisant une sortie à Berne pour visiter le Palais fédéral ». Le projet s'inspire d'une journée organisée par Plan-les-Ouates, durant laquelle les écoliers ont visité le bâtiment à la coupole et participé à un rallye sur la vie politique bernoise. Le socialiste Nicola D'Amico ouvre les débats et objecte qu'il faudrait commencer par le Conseil municipal de Vernier, puis le Grand conseil genevois. Thierry Cerutti (MCG) rétorque que visiter le siège du parlement des jeunes, sera plus intéressant pour les écoliers. Lucia Dahlab (Les Verts) ne trouve pas le projet dénué d'intérêt mais il doit, selon elle, s'inscrire dans le Plan d'étude romand (PER), qui recommande une démarche participative. Pour elle, « la visite à Berne cible des élèves trop jeunes ». Il faudrait retravailler la motion dans le sens du PER, conclut Lucia Dahlab. Thierry Cerutti propose de renvoyer la proposition en Commission sociale. Sa collègue de parti, Ana Roch, diverge et note qu'à

Plan-les-Ouates, les élèves ont un souvenir magnifique de cette sortie. Elle regrette que tout prenne des proportions, à Vernier. « On demande seulement si la Commune mettrait le transport des élèves à disposition, point, s'emporte-t-elle. Il n'y a rien à discuter. » Martin Staub (PS) propose qu'on rajoute un amendement, c'est-à-dire les visites au Conseil municipal et au Grand Conseil. Thierry Cerutti préférerait que

la modification soit directement élaborée par la Commission sociale. On passe au vote, l'amendement est refusé ainsi que le renvoi en commission. La motion est rejetée par 21 « non » contre 14 « oui ».

Judith Monfrini/Commu'comm

MUNICIPAL EN BREF

Les élus ont accepté :

- L'achat de deux parcelles situées entre la via de Coisson et le chemin de Verny pour CHF 287 000.-.
- La création de deux parcelles situées entre la via de Coisson et le chemin de Verny pour la somme de CHF 32 631.70.
- Un crédit de CHF 190 000.- pour la création d'une ludothèque dans l'édicule n° 14 dans le cadre du projet « Nouvelles Libellules ».
- Un crédit d'investissement pour la mise en œuvre de travaux de stabilisation du nant des Grebattes pour un montant de CHF 310 000.-.
- Une motion de l'UDC et du Parti libéral-radical (PLR) qui veut utiliser les murs de Vernier comme support artistique.
- Une résolution signée par tous les partis qui réclame un cadre de vie humain pour les habitants du Foyer des Tattes.
- Une motion intitulée « La culture pour... et par tous ! » qui veut intégrer la richesse multiculturelle de la commune et la musique de chaque communauté au programme culturel.
- En outre, une motion qui modifie le règlement de location des courts de tennis du Tennis club de Vernier a été renvoyée en commission.

UNE COMMISSION POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE VERNIER

Alors que le Conseil d'Etat procède à des consultations pour remanier les compétences entre le Canton et les Communes, conformément à la nouvelle constitution, les élus verniolans s'inquiètent des intérêts de la Ville de Vernier. En effet, la méthode utilisée par le Conseil d'Etat est décrite comme « peu démocratique » par de nombreuses Municipalités et François Longchamp, président du Conseil d'Etat, est soupçonné de faire passer sa réforme en force. La résolution sur laquelle les Conseillers municipaux doivent se prononcer se propose de désigner « une commission ad hoc pour la répartition des tâches Canton-Communes ». Après discussions, les élus se mettent d'accord de nommer un membre par parti et de donner la présidence de la commission à la présidence du Conseil, soit actuellement à Christina Meisner (UDC). La résolution est acceptée par 31 « oui » et 3 abstentions. Le Maire Thierry Apothéoz revient, dans la foulée, sur la lettre qu'il a écrite au nom du Conseil administratif à François Longchamp concernant la nouvelle répartition des tâches. Il informe les élus que le président du Conseil d'Etat propose une rencontre. L'hémicycle décide de répondre dès le lendemain à cette invitation pour que François Longchamp prenne le rendez-vous « à sa convenance ».



Initiative communale pour plus de logements et moins de nuisances à Vernier

Nos autorités cantonales préfèrent la croissance sans limite de l'aéroport à la construction de logements!

Le développement de l'aéroport de Genève est actuellement basé sur la seule réponse à la demande. De 2000 à 2012 le trafic a connu une croissance de +65%! En 2014, la barre des 15 millions de passagers annuels a été franchie. En 2018, l'objectif poursuivi est d'atteindre 18 millions et, en 2030, 25 millions de passagers! En Europe, aucun autre aéroport ne connaît un tel taux de croissance. Cet objectif de croissance sans limites du trafic aérien n'est ni raisonnable ni soutenable. Elle induit des nuisances pour les riverains, des atteintes à l'environnement et limite très fortement les communes dans leur aménagement territorial. **A Vernier, du fait de ces nuisances, la commune ne peut plus construire de logements sur une grande partie de son territoire** et le canton utilise tous les moyens pour que les habitants des zones concernées les quittent.

Depuis peu, le Conseil fédéral a autorisé le développement de logements autour de l'aéroport de Zurich mais PAS autour de l'aéroport de Genève. Dès le 1^{er} février 2015, il sera possible de bâtir dans les secteurs exposés au bruit du trafic aérien, pour autant que les vols soient interdits entre minuit et six heures du matin sur l'aéroport en question. Ce qui est le cas de l'aéroport de Zurich mais PAS de l'aéroport de Genève. C'est ainsi qu'au détour d'une révision de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, les Genevois découvrent stupéfaits que leur aéroport est ouvert en permanence et que l'exploitant peut autoriser en tout temps les vols de nuit!

L'augmentation du trafic à l'aéroport de Genève est faite sur la base du postulat qu'il n'existe, contrairement à Zurich, aucune restriction majeure d'expansion à Genève!



Vu l'objectif de l'aéroport de Genève de répondre à la demande sans limite, que la construction d'une deuxième piste est inimaginable, que les créneaux horaires actuels sont saturés, il est donc plus que légitime de redouter la prochaine étape, à savoir: des décollages et atterrissages dès 5h du matin et même avant puisque notre aéroport n'est pas fermé la nuit comme Zurich.

Les prévisions de croissance de l'aéroport de Genève se basent sur une augmentation de la population régionale et cantonale de +12% d'ici 2030. Il faudra bien loger cette population. Mais où? Sur notre territoire exigü, la croissance de l'aéroport ne pourra se faire qu'en autorisant des vols de nuit qui impliqueront de restreindre les possibilités de logements dans les communes riveraines exposées au bruit des avions! Cherchez l'erreur...

Les conseillers municipaux UDC n'ont cessé d'agir durant toute la législature pour **obtenir à Vernier plus de logements et moins de nuisances.**

L'interdiction entre minuit et 6 heures de tout trafic aérien commercial est LA condition pour y parvenir. Les élus UDC agiront à tous les niveaux pour obtenir cette interdiction et ont déposé une motion au Conseil municipal. Un fort soutien populaire est cependant indispensable pour appuyer ces actions. **Raison pour laquelle les élus UDC ont décidé d'appuyer une initiative communale** que nous vous invitons tous à signer dès qu'elle vous parviendra par courrier.



UNE IDÉE D'AVANCE!

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Le MCG Vernier est à votre écoute: 079 941 48 02

mcg-vernier@bluewin.ch

<http://mcg-vernier-avotrecoutepouragir.blog.tdg.ch>

<https://www.facebook.com/MCGVernier>

Route de Vernier, les élus MCG ne baissent pas les bras!

La section MCG Vernier a envoyé un courrier en début de cette année au conseiller d'Etat en charge de la Mobilité, M. Luc Barthassat afin de lui rappeler de tenir son engagement, à savoir ouvrir la route de Vernier au trafic automobile pour les résidents et riverains dans le courant du 1^{er} trimestre 2015, soit au plus tard fin mars 2015. Nous vous tiendrons informés de sa réponse.

Une fois n'est pas coutume, le MCG fait ce qu'il dit et dit ce qu'il fait!



19 avril 2015 Elections en Ville de Vernier!

Le MCG, renforcé par des candidats provenant de tous bords et sensibilités politiques a déposé une liste de candidates et candidats désirants travailler ensemble pour le bien de la Ville de Vernier et améliorer le quotidien des citoyennes et citoyens de notre ville pas commune. Cette liste composée de femmes et hommes d'expérience, venant de milieux sociaux-professionnels divers et variés, et hors des clivages gauche-droite voire «républicains» viendront à votre rencontre afin de se présenter lors des diverses manifestations à venir. Vous trouverez de vrais démocrates qui se battent pour les citoyens et non pour des intérêts obscurs, partisans ou pire, pour des loobyistes.

Votez pour des personnes qui seront inlassablement la courroie de transmission entre le citoyen et le pouvoir.

**Votez la liste MCG!
Les élus MCG agissent pour vous et sont les moteurs du changement!**

Conseil Administratif Populaire

A cette occasion, vous aurez le plaisir de faire la connaissance des conseillers municipaux élus ainsi que des futurs candidats aux élections municipales. Ils passeront en revue la vie de la commune. Venez nombreux assister à ces séances exceptionnelles du Conseil Administratif Populaire.

**Le lundi 16 février 2015 dès 19h30
Restaurant de la Croisette, Chez Rocco, route de Vernier 161**

Liberté d'opinion et d'expression, Je suis MCG!

Les élus MCG dénoncent fermement les discours fanatiques ainsi que toutes alliances ou forme de discrimination prônant l'exclusion, divisant notre population et remettant en cause notre système démocratique! Nous le prouvons année après année, au sein de la section de Vernier; vos élus sont issus d'origines de plusieurs continents différents et de plusieurs religions ou obédiences.



Pour Vernier et nos quartiers Prendre le parti de la proximité et de la qualité de vie

Le printemps 2015 verra toutes les communes genevoises renouveler leurs autorités, au conseil municipal et au conseil administratif. Les Verts seront présents à Vernier avec **des candidat-e-s issus de tous nos quartiers (Vernier-Village, Les Avanchets, Le Lignon, Châtelaine, Les Libellules, Aire, Concorde et Bouchet)** et avec des propositions fortes en faveur de la proximité et de la qualité de vie.

Mettre l'accent sur la proximité est le programme fondamental des Verts pour Vernier pour la législature 2015-2020. Les Verts ont l'ambition durant cette période de développer, avec tous les habitants en priorité, **une véritable politique de la proximité, participative et innovante**, qui dynamise tous les potentiels formidables de notre ville.

Les Verts de Vernier s'engagent ainsi sur 12 actions concrètes qui ont pour objectif de mettre à disposition de toutes et tous, **à 5 minutes en bas de chez nous**, des services et des infrastructures de qualité.

Emploi

1. Organiser des rencontres entre les demandeurs d'emploi verniolans et les employeurs de notre ville.
2. Soutenir celles et ceux qui veulent créer leur entreprise par la mise à disposition de locaux.

Logement

3. Acheter des terrains pour construire des logements soustraits à la spéculation immobilière.

Sécurité

4. Développer au sein de la police municipale le soutien et les conseils aux victimes de cambriolages.
5. Reconquérir la propreté des espaces publics par la concertation et l'action coordonnée de tous les acteurs concernés (police de proximité, concierges, habitants, associations de quartier...).

Seniors

6. Orienter les petits jobs communaux et les jobs d'été vers le soutien aux personnes âgées.

Aménagements

7. Développer, pour les habitants et avec eux, des projets d'espaces autogérés aux pieds des immeubles (jeux de pétanque, mini-potagers, poulaillers urbains).

Energie

8. Aider tous les ménages à baisser leur facture d'électricité en économisant grâce aux opérations « nouvelles lumières ».

Petite enfance

9. Créer 200 nouvelles places d'accueil en crèche, jardin d'enfants et accueil en milieu familial.

Culture et loisirs

10. Elargir le temps d'accueil au sein des bibliothèques notamment le week-end.

Lien social

11. Dynamiser dans nos quartiers toutes les activités de trocs et d'échanges.

Jeunesse

12. Créer un fond finançant exclusivement des projets, voulus et réalisés par les jeunes.



PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

**DE L'AMBITION
POUR VERNIER !**

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2015

Les candidats libéraux - radicaux agissent pour une sécurité effective, un environnement agréable et des finances saines.

2015

Pour Vernier, choisissez la liste N° 3

2020



De haut en bas et de gauche à droite :

Dhia Ben Saad, Pierre Ronget, Laurent Tschopp, Gilles-Olivier Bron, Philippe Jud, Antoine Bertschy, Gian-Reto Agramunt, Jean-Claude Huggel, Vida Ahmari, Monique Mattenberger, Philippe Gerbex, Mathis Kern, Michel Henchoz, Nicolas Aubert

ÉLECTION DU CONSEIL ADMINISTRATIF DU 19 AVRIL 2015



Pour un Conseil administratif efficace, choisissez la **liste N° 1 : VERNIER SOLIDAIRE ET RESPONSABLE** avec **Pierre Ronget, Yvan Rochat et Thierry Apothéloz**

Pierre Ronget, candidat PLR au Conseil administratif, garantit une gestion de Vernier efficace et non conflictuelle.

Il sert Vernier en œuvrant pour une société de liberté, de responsabilité et de solidarité. Il défend et applique une politique claire fondée sur la lutte contre l'insécurité, la défense de l'environnement et une gestion saine des finances communales.



Le parti socialiste de Vernier va venir vous rencontrer!

Le parti socialiste de Vernier a décidé d'innover, en lançant une grande campagne de « porte-à-porte » pour aller à la rencontre des Verniolanes et des Verniolans. Pour une campagne plus dynamique, plus personnalisée, et qui soit encore plus à l'écoute des besoins de la population. Attendez-vous à voir nos candidat-e-s venir vous rencontrer, vous parler de notre programme et de notre bilan. Nous viendrons échanger avec vous, au plus près de vos revendications et de vos souhaits pour cette nouvelle législature qui s'annonce et durant laquelle nous voulons continuer de défendre les intérêts de la population, au plus proche de nos convictions. Au plus proche de vos besoins.

Le « porte-à-porte » n'est pas qu'une stratégie de campagne: c'est avant tout une campagne de terrain, de rencontres, de partage, d'échange et de construction commune des solutions aux problèmes que vous rencontrez dans vos quartiers. Cette manière innovante de faire de la politique existe depuis de nombreuses années. Curieusement, en Suisse, elle n'a jamais vraiment été utilisée. Et pourtant, nous avons, ensemble, tout à y gagner. Ce sera pour nos candidat-e-s l'occasion de se présenter personnellement, de défendre notre programme et nos idées. Ce sera pour vous l'opportunité de dialoguer en direct avec celles et ceux qui souhaitent vous représenter, de leur faire part de vos envies et de votre vision du Vernier de demain.

Nous avons un excellent bilan à défendre, et plein de nouveaux projets à vous présenter! Le parti socialiste est fier des nombreuses réalisations qu'il a initiées ou portées durant ces dernières législatures! Jugez plutôt:

- Instauration du dispositif des Correspondant-e-s de Nuit, pour une présence rassurante et sécurisante dans les quartiers;
- Création et développement des « Contrats de Quartier », ces formidables structures de démocratie participative à disposition de tou-te-s;
- Doublement des effectifs de la Police municipale, pour une meilleure sécurité dans les quartiers;
- Doublement des places de crèche et de solutions de garde (Accueillantes familiales – « Mamans de jour »);

- Politique active de lutte contre l'exclusion des seniors et la qualité de vie (« Réseau Seniors Vernier », Cafés-croissants, Promotions Seniors, etc.);
- Développement des structures d'emploi et d'insertion professionnelle (appartement-relais, stages en entreprises, partenariat efficace avec le tissu économique local, engagement d'un conseiller aux entreprises, etc.)

Voici nos principales réalisations! Nous en avons encore bien d'autres. Nous ne vous ferons de promesses que nous ne saurons pas tenir. Pas de mots. Des actes. Un bilan. Des valeurs sûres!

Nous espérons que vous saurez réserver un bon accueil à nos candidat-e-s dans vos quartiers!

Vos candidat-e-s socialistes, tels qu'ils apparaîtront sur la liste pour les municipales:

Thierry Apothéloz, Maire	Rexhai Xheladini
Gëzim Ilazi	Gladys Acosta
Jean-Claude Jaquet	Fabrice Ambert
Jacqueline Locca	Catherine Anor
Pablo Marin	Martin Carnino
Johan Martens	Denis Chiaradonna
Junior Mazzolo	Nicola D'Amico
Andrés Revuelta	Hacene Debbah
Valdete Sopi	Maria Gaulin
Martin Staub	Leutrim Hebib
Barbara Steger	Eduardo Herrera
Jean-Pierre Tombola	

Toutes et tous, vous être invité-e-s à nous rejoindre pour mener à nos côtés cette campagne d'un nouveau genre!

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer:

www.psvernier.ch

Parti socialiste de Vernier

p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email: staub.martin@gmail.com



Déclaration d'impôts: besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à un fiduciaire.

Une participation financière de CHF 20.– est demandée.

Ces permanences auront lieu aux endroits suivants:

CAS de Vernier (Hospice général)

Avenue de Châtelaine 81 B
1219 Châtelaine
Tél. 022 420 47 00

CAS des Avanchets (Hospice général)

Rue du Grand-Bay 18
1220 Les Avanchets
Tél. 022 420 47 50

SCOS service de la cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4/6
1219 Châtelaine

Il est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des numéros indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2014 ainsi que de votre déclaration. **L'action débutera le 23 février 2015.**

Limite de revenus:

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excèdera pas:

- CHF 50 000.– personne seule
- CHF 60 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant par enfant à charge
- + CHF 7000.–

L'épargne ne doit pas dépasser globalement:

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie (2013).**

À TITRE INDICATIF, NOUS VOUS COMMUNIQUONS CI-DESSOUS LA LISTE DES DOCUMENTS À AMENER SELON VOTRE SITUATION PERSONNELLE:

1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année 2014
- attestation SPC: prestations versées en 2014
- attestation retraite éventuelle du 2^e pilier 2014 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2014
- assurance vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2014)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2014
- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2014)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire: décompte des

intérêts versés en 2014

- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2014

2. Salariés

- attestation salaire 2014
- attestation chômage, indemnités prestations complémentaires mensuelles (2014)
- attestation indemnités pertes de gains (2014)
- attestation allocation logement (2014), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2014)
- attestation aide financière de l'Hospice Général en 2014
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2014)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2014

- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2014); certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire: décompte des intérêts versés en 2014
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2014
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.–)

N.B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

Cours de français-intégration : il reste encore quelques places !

À travers l'apprentissage du français oral et écrit, les personnes non francophones vivant à Vernier ont l'occasion de découvrir le fonctionnement de la Ville, de participer à la vie culturelle et sociale de Vernier, tout en liant des contacts.

Ces cours sont offerts en partenariat avec l'Université Ouvrière de Genève, dont l'expertise en la matière n'est plus à démontrer.

Le 8 décembre dernier, Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale, a participé au cours de français et intégration en partageant ses connaissances sur la fête de l'Escalade.

Ce moment d'apprentissage et de partage fut très apprécié par les élèves et leur a permis de découvrir de manière éclairée les événements du 12 décembre 1602.

Actuellement, deux niveaux de cours sont proposés : **débutant et intermédiaire**.

Il reste quelques places disponibles dans le cours de français de niveau intermédiaire. Ce cours a lieu tous les **mardis de 18h30 à 20h30 au Centre de Quartier de Balaxert**.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter le service de la cohésion sociale au 022 306 06 70.

Dès le mois de septembre 2015, la Ville de Vernier proposera un troisième niveau de cours appelé « français-conversation ». Ce dernier sera axé sur le dialogue et nécessitera un niveau de français basique. Les personnes non francophones vivant à Vernier pourront ainsi améliorer leurs acquis en langue française en exerçant la prononciation. Des informations plus précises suivront dans le courant de l'année 2015.



Cours de français et intégration sur la thématique de la fête de l'Escalade.

ERRATUM : AU BOULOT À VÉLO !

Dans l'*ActuVernier* du mois de novembre, nous vous présentions la remise du prix « Bike to Work par la Ville de Vernier à l'association « Repas à 5.- ».

Une petite erreur s'est glissée dans cet article en page 22. L'association « Repas à 5.- » propose tous les mercredis au Centre de quartier des Avanchets un repas pour CHF 6.-, et non CHF 5.- comme nous l'avions mentionné !

COURS SAMARITAINS

Le prochain cours « samaritain » aura lieu :

Mercredi 18 mars de 20h à 22h
Samedi 21 et 28 mars de 9h à 16h

BSV (Bâtiment de la sécurité civile)
Via Monnet 3, 1214 Vernier

www.samaritains-vernier.ch
www.facebook.com/samaritainsdevernier



La sécurité de proximité, une priorité à Vernier !

Par le déploiement de sa police municipale dans les quartiers, par l'attention donnée aux collaborations avec d'autres services actifs sur le domaine public comme les Correspondants de Nuit, le service des espaces verts, la voirie et le service de la récupération, la Ville de Vernier s'attèle à répondre quotidiennement aux besoins de sécurité de sa population.

Depuis cinq ans, la Ville de Vernier connaît une baisse significative de la criminalité*. Les efforts et les moyens importants mis en place par la commune se reflètent au quotidien par des interventions accrues sur le terrain. Pour Thierry Apothéloz, Maire et magistrat en charge de la sécurité à Vernier, « il est important de générer une plus grande visibilité sur le terrain et de renforcer la police de proximité à pied ou à vélo dans les quartiers. En effet, cette présence participe à augmenter le sentiment de sécurité et à restaurer un climat de confiance avec la population. »

Dans le but d'être plus proche de la population, la police municipale s'est dernièrement équipée de moyens modernes adaptés qui lui permettront d'augmenter les patrouilles pédestres et cyclistes. Dotée de nouveaux vélos,

vous pourrez donc rencontrer votre police municipale à deux roues !

*source : diagnostic local de sécurité 2013 – police genevoise



Agent Hubert Benier, Serge Demierre, commerçant à Vernier-Village, Thierry Apothéloz, maire, Sergent Major Dominique Dupraz et Caporal Yann Blondel.

A VERNIER, LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS S'ORGANISE ENTRE POLICES MUNICIPALE ET CANTONALE

La police municipale verniolane et la police cantonale luttent conjointement contre la criminalité et le trafic de drogue dans les zones sensibles. Depuis le mois de septembre, les forces de l'ordre sont intervenues à maintes reprises sur la commune de Vernier pour lutter contre les infractions à la Loi sur les stupéfiants.

Ainsi, les polices municipale et cantonale luttent de concert contre le trafic de stupéfiants et répriment son commerce sur la voie publique. Cet objectif fait partie des trois axes développés dans le contrat local de sécurité signé le 2 juillet 2013 par le canton et les autorités verniolanes. Ce contrat scelle la volonté de développer des actions coordonnées de proximité et a engendré un travail en réseau permettant d'innover et de s'atteler à résoudre les préoccupations sécuritaires des habitants.

Depuis septembre dernier, plus d'une dizaine d'interventions coordonnées ont été menées au Bois-de-la-Grille, un espace public entre le Bois-des-Frères, le Rhône, l'autoroute de contournement et la route de Vernier. Ces opérations conjointes ont permis de contrôler une quinzaine d'individus, dont six ont été mis à disposition du Ministère public ; 110 grammes d'héroïne ont été saisis dans le cadre de ce dispositif.

Ces actions visant à réprimer le trafic de drogue sont régulièrement complétées par une présence active sur le terrain des différents intervenants et ciblent également la consommation de drogue.

Au Burundi – rétablir une production de café durable pour aider les populations

Ces dernières années, la Ville de Vernier s'est engagée pour soutenir un projet de développement au nord du Burundi, dans la province de Kayanza.



L'association Food for the Hungry-Suisse (FH-Suisse) lutte pour réduire la faim et la pauvreté dans les pays en voie de développement. Elle est active, entre autres au Burundi et elle a reçu le label de la Fédération genevoise de coopération pour le projet qu'elle y mène jusqu'à 2015.

Le Burundi est un des pays les plus pauvres du monde. Selon l'Indice de Développement Humain (IDH) utilisé par les Nations Unies, il pointait en 2012 au 178^e rang sur 187 pays. Pourtant, son environnement est particulièrement propice à la culture du café. En 1920 déjà, des missionnaires catholiques en importaient les premiers plants.

Aujourd'hui toutefois, les arbres sont vieillissants et les troubles qu'ont enduré les populations ces dernières années ont désor-

ganisé puis fait chuter la production. Les petits producteurs sont vulnérables et dépendants des prix fluctuants fixés par les exportateurs, parmi lesquels plusieurs multinationales suisses exercent une influence considérable.

Depuis 2012, FH a aidé des petits producteurs à s'organiser en coopératives. Celles-ci sont en effet les mieux placées pour assurer un contrôle efficace de toute la chaîne de production jusqu'à l'exportation, accroître les rendements en veillant à la qualité. Réduire le nombre d'intermédiaires jusqu'à la tasse de café que savourent les consommateurs est essentiel pour accroître les revenus des producteurs locaux.

Sept coopératives ont déjà vu le jour. FH-Suisse les a aidé à semer puis cultiver de nouveaux plants qui bénéficieront aux

prochaines générations et surtout à rénover ou construire pour chacune sa propre mini-station de lavage. Les grains de café proviennent en effet de cerises des caféiers. Quelques heures après une récolte, il s'agit d'amener les cerises aux stations de lavage pour une phase dite de dépulpage et de séchage. Ces processus préservent les arômes de l'excellent café arabica burundais. Des formations sont offertes aux agriculteurs pour augmenter leurs rendements en appliquant des méthodes respectueuses de l'environnement, comme par exemple le compostage fertile et précieux qu'ils obtiennent avec les déchets de la phase de dépulpage.

FH-Suisse dénombre 2000 caféiculteurs qui bénéficient des coopératives. L'accent est désormais mis sur des formations en gestion qui permettront d'accroître leur autonomie, à l'aide notamment de micro-crédits délivrés par les coopératives.

La Direction du développement et de la coopération de la Confédération, l'Etat et la Ville de Genève ainsi que les communes de Troinex et Onex ont également co-financé cette action au Burundi.

Jérémy Juvet, Fédération genevoise de coopération

ANNONCES GRATUITES

A vendre

Lecteur/Enregistreur/Graveur DVD Panasonic DMR-EX83. Payé CHF 600.-, vendu CHF 200.-

Tél. 022 796 08 34

Sommier à lattes (bois), dimensions 90x193 cm CHF 50.-

Literie (couettes 2-saisons, oreiller, 1 set de draps) CHF 50.-

Armoire à 2 portes en érable, L100xP58x

H220cm avec table de nuit à 2 tiroirs en érable, L45x

P45xH39 cm, le tout CHF 179.- en parfait état. Pioneer

X-SMC1, station Hi-Fi ultra-plate, comprenant: lecteur

CD, lecteur iPod nano 1/2G, audio. iPod nano 3/4/5/6/G,

iPod classic, iPod touch 1/2/3/4G, iPhone, iPhone 3G,

iPhone 3GS, iPhone 4, le tout en audio ou vidéo, lecteur

audio Bluetooth et USB, tuner, minuteur. Raccordement

TV. Etat de neuf. CHF 179.-

Tél. 022 341 64 23 (répondeur)

Gazinière Rosières, type rcg5921, état neuf, achetée

CHF 799.- (FUST) en août 2013, n'a servi qu'un mois

(cause déménagement) L51cm. CHF 450.- à discuter.

Tél. 078 602 98 88

A votre service gratuitement.

Uniquement pour annonce sans but lucratif:

Tél. 022 306 06 20 – communication@vernier.ch

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu:

ENCOMBRANTS:

mardis 17 février et 3 et 17 mars

MÉTALLIQUES:

jeudi 5 mars

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au:

Centre d'entretien de la Ville de Vernier

Via Monnet 3, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 00

Réouverture de la route de Vernier

Le Canton souhaite rouvrir la route de Vernier. Découvrez la position de la Commune à travers une interview avec Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de la mobilité.

Le oui vigilant du Conseil administratif | En décembre 2010, le Canton a pris la décision de fermer la route de Vernier au trafic motorisé. L'objectif était d'améliorer les temps de parcours des bus en diminuant le trafic de transit. Si le changement a produit les effets escomptés, réduisant le trafic de transit dans le quartier, cette mesure de circulation a néanmoins animé beaucoup de discussions tant parmi la population qu'au niveau politique.

Indépendamment des pour et des contre, cette mesure touche directement les habitants du périmètre Echarpine – Poussy – Esplanade. En effet, les automobilistes résidents dans ce périmètre sont contraints de faire un détour pour sortir de Vernier-Village.

Une initiative communale a été déposée afin de rouvrir la route de Vernier. Cette dernière, qui a été invalidée par le Conseil d'Etat et a été transformée en pétition, demandait «la réouverture au trafic individuel motorisé dans les deux sens de la route de Vernier (tronçon communal), au carrefour à la hauteur de la route du Nant-d'Avril, ceci en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout trafic de transit sur la rue du Village et la route de Vernier (tronçon communal)».

Au vu du succès de la démarche, le Canton souhaite désormais rouvrir la route de Vernier et cela devrait se matérialiser la semaine du 23 février prochain.

Pour mieux comprendre les changements prévus et leurs conséquences, *ActuVernier* a souhaité en savoir plus. Entretien avec Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de la mobilité.

***ActuVernier*: La route de Vernier sera rouverte ce printemps après quatre ans de fermeture. Quelle est la position de l'exécutif de la Ville de Vernier ?**

Yvan Rochat: Le Conseil administratif accepte de tester la réouverture de la route de Vernier sous certaines conditions. Pour simplifier, nous souhaitons que cette réouverture

bénéficie prioritairement à celles et ceux qui doivent aujourd'hui faire le plus grand détour pour se retrouver sur la route cantonale, soit les habitants du secteur Echarpine – Poussy – Esplanade. Cela signifie que le Canton doit trouver un dispositif pertinent pour éviter que le trafic de transit en provenance de la route de Peney et des zones industrielles ne s'engouffre sur la route communale de Vernier, là où sont situées trois écoles et une crèche avec des familles qui la traversent quotidiennement. Bien entendu, la progression des bus ne devra pas être préjudiciable par ces mesures.

***ActuVernier*: Concrètement de quelles mesures s'agit-il ?**

YR: Les mesures principales sont les suivantes :

Au croisement de la route de Vernier communale avec la route de Vernier cantonale, le tourner à droite sera autorisé afin de permettre aux véhicules de circuler en direction du centre ville. L'inverse (tourner à gauche pour les véhicules en provenance du centre ville) sera par contre toujours interdit.

D'autre part, pour tenter d'éviter le trafic de transit en provenance de la route de Peney et des zones industrielles, les feux et le carrefour des routes de Peney – Montfleury – Louis-Pictet – Vernier seront également modifiés. Depuis la route de Peney, les bus partageront avec les voitures la voie tout droit, utilisée par ces dernières pour rejoindre la route du Nant-d'Avril. Les voitures profiteront ainsi du feu vert commandé par les bus. Elles s'écouleront donc plus rapidement en direction de la route du Nant-d'Avril, tandis que les bus continueront de tourner à droite en direction des arrêts Vernier-Ecole, Champ-Claude et Croisette.

***ActuVernier*: Quel est le rôle de la commune dans ce projet ?**

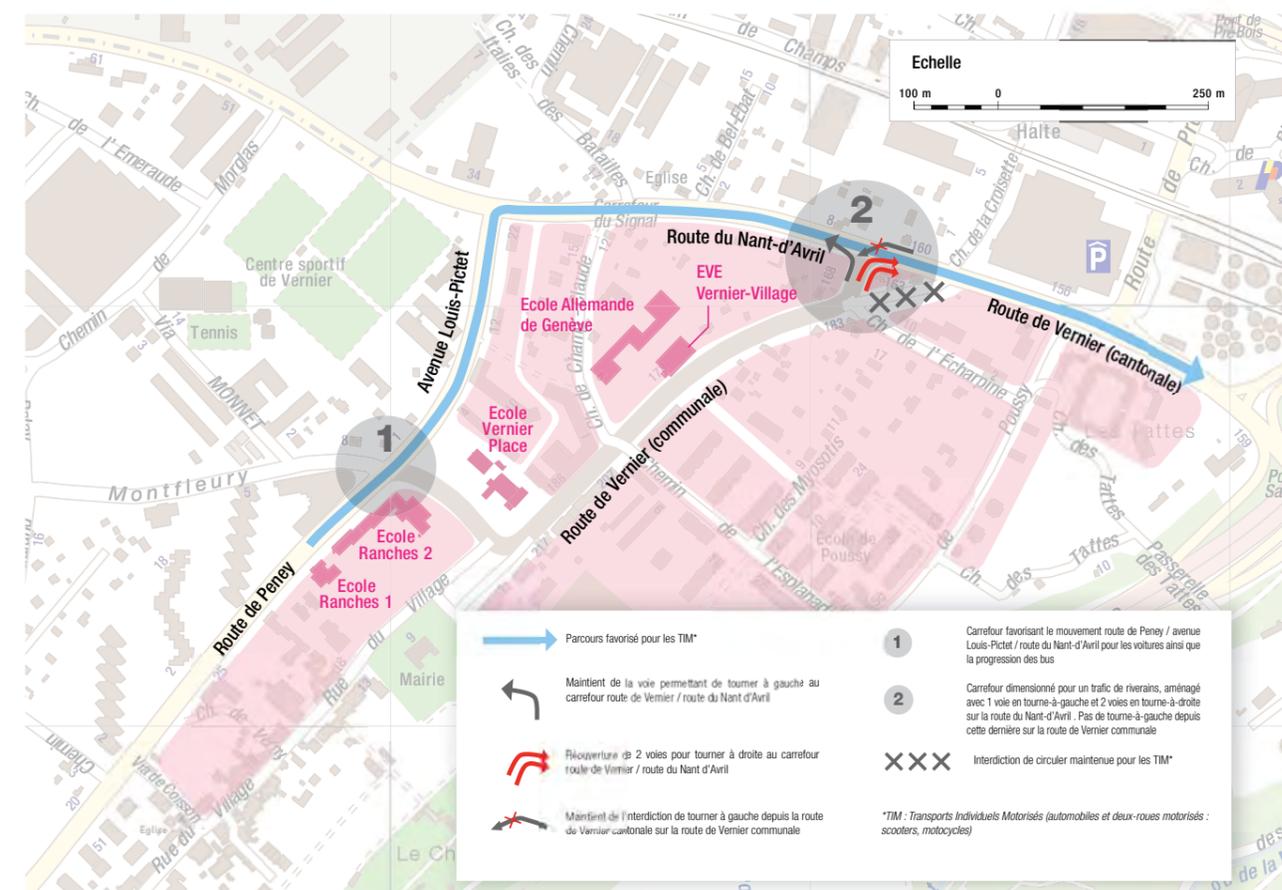
YR: Nous avons toujours eu à cœur de trouver des solutions permettant de faire progresser l'intérêt général tout en évitant d'entrer dans le jeu des calculs électorales. Nous avons donc toujours fait preuve d'ouverture, de dialogue et surtout

de souplesse pour discuter des problèmes de mobilité de ce secteur. Par contre nous sommes fermes sur les objectifs que nous entendons voir réaliser : pas de trafic de transit en provenance de la route de Peney et des zones industrielles, une bonne progression des bus, des parcours optimisés pour les habitants du périmètre Echarpine – Poussy – Esplanade devant utiliser leur voiture et des cheminements piétonniers sécurisés.

Le Canton semble attentif à nos demandes, ce qui est positif, mais nous devons rester vigilants car les conséquences du dispositif proposé sont incertaines. Toutefois, on ne peut que regretter que le Canton ne soit pas entré en matière sur la proposition que nous avons faite de rouvrir la route seulement pour les habitants du quartier en y plaçant un contrôle de détection automatique des infractions par caméra, dissuadant ainsi le trafic de transit. C'est un système simple, efficace, ayant déjà fait ses preuves dans bien des villes européennes, qui sera par ailleurs mis en place ces prochains mois par le Canton à la rue du Rhône.

***ActuVernier*: Vous parlez de vigilance de la Ville de Vernier à l'égard du dispositif cantonal, comment va-t-elle concrètement se mettre en place ?**

Nous avons exigé, et obtenu, que le flux de trafic soit mesuré avant – cela a été fait en décembre – et après la mise en place des mesures afin que nous puissions avoir une image objective de l'évolution des pratiques. Nous serons particulièrement attentifs à ce que la rue du Village ne subisse pas de report de trafic en provenance de la route de Peney, car pour notre centre historique, cela serait catastrophique. Outre les questions relatives aux bus et à la sécurité des piétons évoquées plus haut, nous serons également intraitables sur les questions financières. Si le nouveau dispositif implique des investissements supplémentaires à ceux prévus aujourd'hui pour assainir le bruit de la route de Vernier, le Canton devra payer la facture, et non la Commune !



Fonds communal pour la mobilité

La Ville de Vernier poursuit en 2015 sa politique en faveur d'une mobilité durable par le biais du Fonds communal pour la mobilité et de ses subventions. Les habitants pourront ainsi profiter des actions suivantes:

Action tpg | Les actions de soutien à l'achat d'un abonnement annuel unireso pour les seniors et les juniors sont reconduites cette année et cela malgré la baisse des tarifs des abonnements entrée en vigueur le 15 décembre 2014.

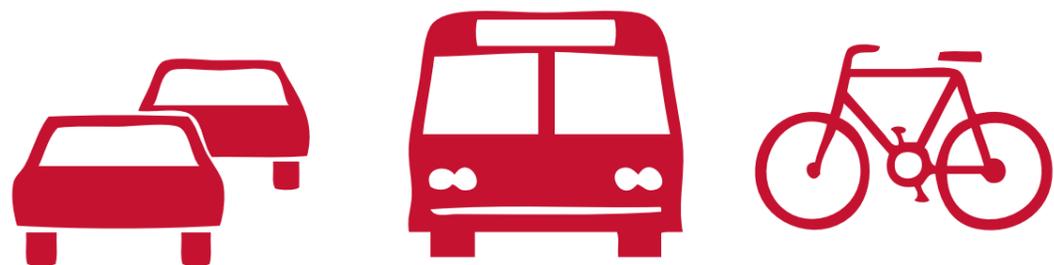
Des bons de CHF 100.- à faire valoir sur un abonnement annuel senior seront envoyés à la fin du mois de février à tous les habitants de Vernier en âge de retraite. Les bons seront valables du 9 mars au 31 août 2015.

Des bons de CHF 150.- à faire valoir sur un abonnement annuel junior seront envoyés à la fin du mois de mars à tous les jeunes de Vernier âgés de 6 à 24 ans. Les bons seront valables du 1^{er} avril au 31 août 2015.

L'action promotionnelle adressée aux adultes âgés de 25 à 64 ans (65 pour les hommes) n'a pas été reconduite cette année. Pour cause, la faible demande rencontrée les années précédentes et l'attractivité du nouveau tarif adulte: CHF 500.- au lieu de CHF 700.-.

Offre promotionnelle	Nombre de rabais accordés	Prix de l'abonnement avec le rabais Ville de Vernier
Action senior	850	CHF 300.- au lieu de CHF 400.-
Action junior	1900	CHF 250.- (ou CHF 200.- avec le rabais famille*) au lieu de CHF 400.-

*le rabais famille est accordé lorsqu'un membre de la famille possède déjà un abonnement annuel unireso (junior ou adulte).



Vélos électriques (VAE) | La subvention communale est maintenue à CHF 300.- par foyer pour tout achat d'un VAE ou d'un kit permettant la transformation d'un vélo traditionnel en VAE dans un magasin qui se trouve

sur le territoire de la Ville de Vernier. Le nombre de subventions diminue de 65 à 60 pour cette année.

Mobility) | Si vous souscrivez en 2015 un abonnement annuel Mobility ou deve-

nez sociétaire Mobility, vous percevrez une subvention de CHF 150.- par an et par foyer. Le nombre de subventions s'élève à 15.

INFO

Service urbanisme et développement durable, tél. 022 306 07 50

mobility
car sharing

Plan directeur communal: participez à la réflexion!

La Ville de Vernier entame l'année 2015 avec la préparation de la révision de son Plan directeur communal (PDCom), véritable outil de planification pour le développement de son territoire.

Les autorités de Vernier vous invitent, habitants ou représentant d'associations actives sur la commune à assister, à l'un des trois forums participatifs. Ces moments privilégiés de dialogue, d'échanges et de rencontres vous permettront de vous exprimer et de participer activement à la construction d'une vision partagée pour Vernier.

1. Pour le secteur Vernier-Village
Judi 26 février 2015 de 18h30 à 22h30
Centre de Quartier de Poussy
Chemin De-Poussy 56, 1214 Vernier

2. Pour le secteur Avanchets – Châtelaine – Libellules
Lundi 2 mars 2015 de 18h30 à 22h30
Salle des fêtes école Avanchet-Salève, rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets

3. Pour le secteur Aire – Le Lignon
Judi 5 mars 2015 de 18h30 à 22h30

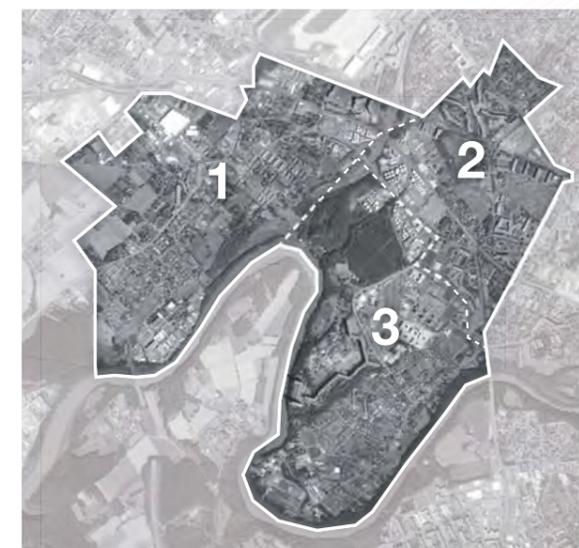
Salle des fêtes du Lignon, salles 20-21 (sous-sol), Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à ces ateliers. Un apéritif dînatoire sera servi durant la soirée.

Information: service de l'urbanisme et du développement durable, tél. 022 306 07 50

INFO

Service urbanisme et développement durable, tél. 022 306 07 50



1 - SECTEUR VERNIER-VILLAGE
2 - SECTEUR AVANCHETS - CHÂTELAINES - CONCORDE - LIBELLULES
3 - SECTEUR AIRE - LE LIGNON

**UNE VISION PARTAGÉE
DU TERRITOIRE**
Plan directeur communal

Les Avanchets 2015, une nouvelle lumière !

Ensemble, faisons baisser vos factures d'énergie simplement et gratuitement !

Depuis 2007 le principe fondamental de la politique énergétique de Vernier conduite par Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge des énergies, est d'accompagner tous les acteurs de la société (entreprises, administration, propriétaires de logement et habitants) dans des actions permettant réellement de diminuer notre impact sur l'environnement. Le projet « Une Nouvelle Lumière » fait partie intégrante de cette démarche. Il s'agit d'une opération éco-sociale dont le but est de conseiller les habitants aux éco-comportements et de leur offrir les moyens techniques pour être économes en électricité et en consommation d'eau.

Pour sa 5^e édition, le projet « Une Nouvelle lumière » aura lieu aux Avanchets. En effet, suite au succès de l'opération et à l'accueil très favorable des habitants, la Ville de Vernier en collaboration avec SIG/éco21 a décidé de reconduire une opération du 26 mars au 17 avril 2015 aux Avanchets dans les immeubles rue du Grand-Bay n° 1 à 12 et 16 et rue Oscar-Bieder n° 1 à 8.

Objectifs |

- Réduire les consommations électriques de l'ensemble des ménages de 15 à 20%

- Diminuer la consommation liée au chauffage de 5%
- Diminuer les consommations d'énergies des parties communes des immeubles

Comment ? | Des conseillers en énergie changeront gratuitement vos ampoules classiques par des ampoules économiques et des LEDs. Ils brancheront vos appareils électriques sur des multiprises offertes qui permettent d'éteindre complètement les appareils en veille. Ils vous proposeront une offre pour changer votre frigo ou congélateur et seront à votre écoute pour répondre à vos questions.

Soyez nombreux à participer ! | Prenez dès maintenant rendez-vous en appelant le 079 176 94 59 ou en rencontrant votre conseiller en énergie qui sera en bas de votre immeuble les 24 et 25 mars, de 15h à 19h30.

Grâce à votre participation et à celle de tous les habitants des immeubles concernés par cette opération, nous pourrons ensemble diminuer la consommation d'électricité et contribuer à préserver l'environnement. Ces objectifs sont au cœur de la vision environnementale de Vernier en tant que Cité de l'énergie engagée.

Déroulement de l'opération |

24 et 25 mars 2015

Information et prise de rendez-vous au pied de votre immeuble de 15h à 19h30

26 mars au 17 avril 2015

Visite de chaque appartement par les conseillers

Adresses des immeubles concernés :

rue du Grand-Bay n° 1 à 12 et 16 / rue Oscar-Bieder n° 1 à 8.

La Ville de Vernier remercie d'ores et déjà les habitants des immeubles concernés de réserver le meilleur accueil possible aux conseillers en énergie.

Cette opération est menée par la Ville de Vernier et le programme éco21 de SIG.

Informations sur www.vernier.ch et www.eco21.ch

Yvan Rochat entouré des conseillers en énergie lors d'une précédente opération éco-sociale « Une Nouvelle Lumière » en novembre 2010.



UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LA MAISON DE QUARTIER DE VERNIER-VILLAGE

La Ville de Vernier est très heureuse d'annoncer la fin des travaux du bâtiment situé au chemin Mouille-Galand 21 qui accueillera prochainement la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

L'association de la Maison de Quartier de Vernier (AMQV) va quitter ses locaux du chemin Champ-Claude pour s'installer dans une maison toute neuve et spacieuse, rénovée par la Ville de Vernier. L'AMQV pourra désormais accueillir le secteur des enfants

(4 à 9 ans), celui des adolescents (10-15 ans) ainsi que le tout-public au sein de la même bâtisse.

En présence des magistrats de la Ville de Vernier, des autorités cantonales et des partenaires, une cérémonie officielle aura lieu pour la remise des clés à l'association AMQV le

vendredi 27 mars 2015 à 18h

Chemin Mouille-Galand 21
1214 Vernier

A cette occasion, nous vous invitons à venir visiter ces nouveaux espaces qui permettront, une fois les aménagements terminés, d'accueillir toute la population de Vernier-Village.

Pour obtenir davantage d'information sur cet événement, vous pouvez contacter la délégation à la jeunesse de la Ville de Vernier par courriel, cohesion.sociale@vernier.ch, ou par téléphone au 022 306 06 70.

L'Alibi | Maison de Quartier de Vernier

Chronique des Libellules

Depuis bientôt une année, les habitants des Libellules travaillent pour faire vivre leurs dix espaces de vie. Ouverts aux habitants de Vernier, découvrez ici les activités qui font doucement battre le cœur du quartier.

Espace Saturne | Un espace pour les associations du quartier est aménagé. Il accueille cinq associations aux buts divers, mais qui ont en commun d'être d'utilité publique. Un projet annuel d'animation dans le quartier sera conduit conjointement par les bénéficiaires de cet espace.

Espace Neptune (avenue des Libellules 4) | Un lieu de rencontres intergénérationnelles accueille tour à tour le club des aînés des Libellules et un petit groupe d'adolescents dans les heures parascolaires. Le club des aînés est toujours à la recherche de nouveaux membres.

Espace Venus (avenue des Libellules 6) | En attendant la construction d'un local uniquement dédié aux activités

musicales, l'association VEART partage l'espace de vie avec les médiateurs des Libellules. Les activités de l'association VEART sont visibles sur leur site internet : www.veart.ch.

Les médiateurs, quant à eux, sont à votre disposition en cas de conflit de voisinage. Ils garantissent dans leur travail un processus neutre, impartial, confidentiel et bienveillant et vous aident à trouver une solution à l'amiable et durable. Les médiateurs sont atteignables en tout temps au 076 269 34 39.

Espace Uranus (avenue des Libellules 10, étage C2) | Espace informatique gratuit et ouvert à toutes et à tous : venez librement utiliser l'un de nos six ordinateurs. Ecrire un CV ? Ouvrir une boîte mail ? Que vous soyez débutant ou

informaticien chevronné, l'équipe de bénévoles vous accueille et vous conseille en cas de besoin. L'espace est ouvert :

Lundi	12h – 14h
Mardi	8h – 12h
Mercredi	16h – 19h
Samedi	9h – 12h

Espace Lune (avenue des Libellules 2, étage C4) | Un lieu d'exposition des œuvres et productions artistiques des habitants. Dessin, peinture, sculptures, quel que soit votre talent, cet espace de vie accueillera vos productions pour les exposer et les faire découvrir à vos proches. Une salle de projection aussi, où l'on diffusera vos photos de voyage, vos documentaires et toute autre production cinématographique artisanale. Si vous avez une idée ou que vous souhaitez exposer ou projeter une production de votre choix, n'hésitez pas à téléphoner au 022 306 06 70.

Avenir... | Les allées 12 à 16 n'étant pas encore terminées, les projets des espaces de vie sont en attente. Mais vous aurez bientôt le plaisir de découvrir ces nouvelles réalisations ! Un espace de bricolage, une salle pour fêter les anniversaires

des enfants et un espace de lecture vous réjouiront tout au long de l'année 2015.

Nous nous réjouissons de vous retrouver aux Libellules. Hormis les cours de musique de l'association VEART, l'ensemble des prestations sont gratuites ! Venez découvrir ces activités : elles sont là pour vous !

Vous avez des questions ? L'envie de profiter des activités ou de rejoindre un groupe de bénévoles ? Pour toute information complémentaire, le service de la cohésion sociale de Vernier répondra à vos appels les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h à 17h au 022 306 06 70.



L'espace de vie « Informatique pour tous »



APPEL À BÉNÉVOLES – LUDOTHÈQUE LIBELLULES

Une nouvelle ludothèque ouvrira ses portes dans le quartier des Libellules dès l'automne prochain. Cette structure s'inscrit dans le cadre du projet des « Nouvelles Libellules » et se situera dans un des édicules actuellement en construction au pied de la barre d'immeuble. Les enfants de l'école primaire des Libellules ont participé étroitement à l'élaboration de cette ludothèque, en indiquant quels jeux ils souhaiteraient y trouver ainsi que sur l'aménagement du lieu. Ces derniers pourront profiter de ce nouvel espace, tant pour y jouer que pour y emprunter des jeux. Ce lieu sera également ouvert aux différentes structures jeunesse et à l'ensemble de la population.

A l'image des autres ludothèques verniolanes, celle des Libellules sera gérée par une association avec le soutien de la Ville de Vernier. Cette association va être créée au printemps prochain et se chargera dans un premier temps d'organiser la mise en route de cette structure, puis de sa gestion.

Vous voulez vous impliquer dans cette nouvelle association ? Nous recherchons des membres prêts à s'investir au sein du futur Comité ainsi que des personnes désirant donner quelques heures par semaine de leur temps libre comme aide-ludothécaire. Intéressé-e ? Contactez le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier par courriel : cohesion-sociale@vernier.ch ou par téléphone 022 306 06 70 pour obtenir davantage d'information.

Inauguration de la nouvelle Ferme Golay

La Ville de Vernier a le plaisir d'inviter la population à l'inauguration publique, en présence des autorités cantonales et communales, d'un nouvel espace pensé pour les habitants du quartier.

La Ferme Golay construite en 1796, sise à l'avenue Edmond-Vaucher 5 à Châtelaine, a fait l'objet d'un important projet de réhabilitation destiné aux habitants du quartier : création d'un restaurant scolaire, d'un espace d'accueil pour le parascolaire, d'espaces pour les associations et d'un centre de quartier.

Les travaux de réalisation étant terminés, la Ville de Vernier invite les habitants de Châtelaine-Balexert à venir découvrir ce nouveau bâtiment à l'occasion de son inauguration publique

Samedi 28 février de 9h à midi.

Au programme : de nombreuses activités pour petits et grands et un petit déjeuner offert par la Ville de Vernier. Une partie officielle en présence des autorités cantonales et communales complète cette journée de découverte et de festivités.

INFO

Service écoles et locations
Rue du Village 38, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 60
ecoles-locations@vernier.ch



L.A. Dance Project

Ne manquez pas la création du plus américain des danseurs français, Benjamin Millepied. *L.A. Dance Project*, une ligne chorégraphique virtuose, haute définition classique et électricité contemporaine, qui tanguent et swingue.

L.A. Dance Project, fondée en 2012 par Benjamin Millepied, est bien plus qu'une compagnie de danse. Il s'agit d'un collectif de créateurs, qui cherche à présenter la danse sous toutes ses formes. La danse de Benjamin Millepied allie la virtuosité du passé classique à l'urgence de la création actuelle.

Carte blanche a été donnée à Benjamin Millepied pour la programmation de cette soirée qui sera constituée de trois pièces. La première pièce porte vraiment l'empreinte du *L.A. Dance Project*. « Reflections » a été constituée en collaboration avec la maison de Haute Joaillerie Van Cleef & Arpels. Elle fait partie du premier volet d'une trilogie intitulée *Gems*. Plus qu'un ballet, c'est une création mondiale qui témoigne de sa démarche très collaborative avec les danseurs et d'une attention extrême aux arts visuels.

L.A. Dance Project interprétera également deux pièces de chorégraphes invités. L'une n'est autre que *Quintett* de William Forsythe. Cette pièce évoque et développe avec brio les thèmes musicaux de Gavin Bryars ; la perte, l'espoir, la peur et la joie.



© Benjamin Millepied

INFOS

L.A. Dance Project
Benjamin Millepied [USA]

Vendredi 27 et samedi 28 mars à 20h

Durée du spectacle : 2 heures avec entracte

Salle des Fêtes du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 & 51 – Arrêt Cité Lignon

Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle, accès à la salle dix minutes avant le début de la représentation.



Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements au service de la culture : tél. 022 306 07 80 – culture@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Empty Moves (Parts I, II & III)

Venez découvrir le spectacle de danse *Empty Moves (Parts I, II, III)*, réalisé par Angelin Preljocaj. Une belle chorégraphie de corps sans cesse réagencés, une performance où la déconstruction forme un jeu à la fois surprenant, espiègle et paisible.

Après *Empty Moves (Part I)* en 2004 puis *(Part II)* en 2007, Angelin Preljocaj poursuit sa recherche du mouvement à partir de la performance vocale *Empty Words* de John Cage. *Empty Moves (Part III)* mène encore plus loin le travail de construction et déconstruction de l'écriture chorégraphique.

Empty Moves se nourrit des actions et mouvements inspirés par les paroles et phonèmes lus par John Cage au Teatro Lirico de Milan et enregistrés en public le 2 décembre 1977. La notion de distanciation, de désagrégation du mouvement et d'une nouvelle articulation du phrasé chorégraphique prime sur le sens et l'essence des mouvements. Par ce biais, cette pièce de danse crée une complicité avec le texte d'Henry David Thoreau, *La Désobéissance civile*, qui sert de matériau de base à John Cage et tente de rejoindre l'imperturbable pugnacité de l'instigateur de cette soirée milanaise.

Empty moves (part I, II & III), Création 2014 – Coproduction Festival Montpellier Danse 2014, Théâtre de la Ville-Paris / *Empty moves (part I & II)*, Création 2007 – Coproduction Festival Montpellier Danse 2007 – *Empty moves (part I)*, Création 2004 Commande Biennale nationale de danse du Val-de-Marne – Coproduction The Joyce Theater's Stephen and Cathy Weinroth Fund for New York

Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).
Renseignements au service de la culture : tél. 022 306 07 80 – culture@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier



Chorégraphie: Angelin Preljocaj — Création sonore: John Cage Empty words — Remerciements: Goran Vejvoda — Danseurs: Virginie Caussin, Natacha Grimaud, Nuriya Nagimova, Yurié Tsugawa, Fabrizio Clemente, Baptiste Coissieu, Sergio Diaz, Yan Giraldu (deux distributions) — Assistant, adjoint à la direction artistique: Youri Van den Bosch — Choréologue: Dany Lévêque.

INFOS

Empty Moves (Parts I, II & III)
Ballet Preljocaj
Vendredi 6 et samedi 7 mars à 20h
Durée du spectacle: 1h45

Salle des Fêtes du Lignon
Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 & 51 – Arrêt Cité Lignon
Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle, accès à la salle dix minutes avant le début de la représentation

La vie de Billie Holiday

A ne pas rater! Un spectacle théâtral et musical librement inspiré de la vie de la chanteuse. Une création inédite qui nous plonge entre rêves et réalité, espoirs et désillusions, dans une variation poétique et musicale à la découverte de la « Lady Day ».

« Papa et maman étaient mômes à leur mariage : lui, dix-huit ans, elle seize ; moi, j'en avais trois. Maman travaillait comme bonne chez les blancs. Quand ils se sont aperçus qu'elle était enceinte, ils l'ont foutue à la porte. » Ainsi parle Billie Holiday dans *Lady Sings the Blues*. « Il paraît que personne ne chante comme moi le mot faim ou le mot amour. C'est sans doute parce que je sais ce que ces mots veulent dire ! » Noire, pauvre, prostituée, vulnérable et bagarreuse, celle qui quitta les bas-fonds de Harlem pour les plus prestigieuses salles de concert, lutta toute sa vie pour s'imposer. Elle voulut tout essayer : sexe, alcool, drogues... et elle en mourut. Sa voix fut son chemin vers la liberté.



INFOS

La vie de Billie Holiday
Swiss Yerba Buena
Mise en scène: Jean Chollet – Comédie: Nicole Rochelle

Vendredi 13 et samedi 14 mars à 20h
Dimanche 15 mars à 15h

Durée du spectacle: 2h15 avec entracte
Ouverture des portes dès 18h30 et dès 12h le dimanche
Salle des Fêtes du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 & 51 – Arrêt Cité Lignon

Repas à CHF 45.- / Menu servi de 18h30 à 20h et de 12h à 15h le dimanche. Le menu doit être acheté en pré-vente avec vos billets sur nos points de vente, il ne pourra pas être acheté sur place.
Menu: terrine de poissons du lac, vinaigrette au citron vert, méli-mélo de légumes – suprême de volaille fermière rôtie à l'estragon, pommes de terre Macaire – Panna cotta au coulis de mangue et citron vert



Achats de billets :
www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements au service de la culture :
tél. 022 306 07 80
culture@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier

Le Yoka's Flûtes en concert à Vernier

L'ensemble du *Yoka's Flûtes* a été créé en 1999 par Liliane Jaques, alors professeure de flûte traversière au Conservatoire populaire de Genève et à la Fanfare de Vernier. Son but était de réunir des flûtistes en cours de formation qui n'ont pas la possibilité de jouer à plusieurs.

C'est le chien de Liliane, qui assistait à toutes les répétitions, qui a donné son nom à l'orchestre. « On joue souvent des morceaux avec un autre instrument comme le piano, ou des petits ensembles, des duos, des trios de flûtes, mais on se retrouve jamais à dix, explique la fondatrice. » Maintenant, l'ensemble compte aussi bien des membres amateurs, semi-professionnels, étudiants, actifs, retraités, ayant terminé leurs études musicales ou en cours de formation qui se retrouvent les lundis soirs pour répéter.

Dirigé par Liliane Jaques, le petit orchestre a fait partie du Conservatoire populaire de Genève jusqu'en juin 2013. Depuis, il est devenu une association indépendante. Cela implique quelques ajustements, mais néanmoins, le groupe compte une dizaine de musiciennes; certaines ont rejoint le groupe récemment et d'autres en font partie depuis plusieurs années déjà. « On accueille tout le monde, notre but, c'est de jouer et de se faire plaisir ensemble, explique Liliane Jaques, je veux que des flûtistes qui n'auraient pas l'occasion de jouer après

leur certificat puissent le faire, dans une bonne ambiance, avec d'autres musiciens. On ne veut pas laisser nos instruments dans une armoire! Tout flûtiste ayant au minimum six ans d'étude de flûte traversière est le bienvenu! Si quelqu'un est intéressé, il peut venir voir, déchiffrer avec nous et ensuite choisir s'il veut continuer ou non. Ici, on a tous les niveaux, ce qui permet à chacun de changer de voix, d'essayer la flûte alto, le piccolo ou la basse. Ça permet aussi aux plus jeunes de progresser et d'apprendre à jouer à plusieurs. »

Le *Yoka's Flûtes*, dont la fondatrice a enseigné à la fanfare de Vernier de 1997 à 2011, se produira la dimanche 22 février, au temple de Vernier-Village et présentera des pièces de différents genres musicaux, dont l'ouverture de *Nabucco*, *Le vol du Bourdon*, l'ouverture de *Candide* de Bernstein ou, dans un style plus contemporain, *La Lune* et *Les Etoiles* de Catherine McMichael, entre autres.



INFOS

Yoka's Flûtes

**Dimanche 22 février
à 17h30**

Temple de Vernier
Ch. De-Sales 3, 1214 Vernier

Entrée libre.

Vernier Comedy

Les futurs grands de l'humour du Point Virgule se dévoilent sous la houlette d'Antoine Duléry. Au programme: les compositions et folies vocales de David Bosteli, le voyage thérapeutique loin de l'univers girly et des clichés habituels de Julie Villers mais aussi le Eddie Murphy français, Donel Jack.

Le meilleur du Point Virgule quitte la scène Parisienne pour offrir à Vernier une soirée inédite et audacieuse. Révélatrice de talents de l'humour depuis plus de 30 ans, la plus petite des grandes scènes parisiennes vous propose ses Coups de Cœurs, les actuels et futurs grands de l'humour.

Le Point Virgule est une ruche où bon nombre d'artistes échangent et travaillent étroitement, aussi il a l'essence de ce qui fait une bonne tournée: la complicité artistique! Antoine Duléry animera avec humour cette soirée exceptionnelle et se réglera à imiter ses aînés avec virtuosité. Venez découvrir les nouveaux visages du one man show!

INFOS

Vernier Comedy avec Antoine Duléry et les humoristes du Point Virgule
Production Jean-Marc Dumontet

Samedi 21 mars à 20h

Durée du spectacle: 2h15 avec entracte
Ouverture des portes dès 18h30

Salle des Fêtes du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 & 51 – Arrêt Cité Lignon

Repas à CHF 45.–

Menu servi de 18h30 à 20h et de 12h à 15h le dimanche.
Le menu doit être acheté en pré-vente avec vos billets sur nos points de vente, il ne pourra pas être acheté sur place.

Menu: *terrine de saumon d'Ecosse au citron vert, méli-mélo de légumes, vinaigrette au balsamique – fricassée de volaille fermière rôtie au curry doux, riz pilaf aux mendiants et légumes – tiramisu maison*



Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements au service de la culture: tél. 022 306 07 80 – culture@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Avenir de Châtelaine : 2015 au rythme de l'accordéon !

Pour l'Avenir accordéoniste de Châtelaine, l'année 2015 s'ouvre tambour battant : après avoir fêté avec succès ses 80 ans d'existence en 2014, la Société s'apprête à relever de nouveaux défis !

Et c'est à Bernex que tout commence, avec une soirée «Musique & Fondue» toute en notes et en gastronomie : comme chaque année, l'Avenir s'associe à la Brante (musique villageoise de Bernex) et à son directeur, Patrick Bielser, pour lancer leur traditionnel concert (presque) suisse qui aura lieu samedi 21 février prochain dès 18h30, à la salle des fêtes de Luchepelet (route d'Aire-la-Ville 22).

Au programme : de la musique avant toute chose, évidemment, avec une prestation des deux orchestres (chacun dans son style propre), mais aussi deux groupes invités : la Gentiane (musique suisse) et les Musiciens du Léman (jazz New Orleans).

La fondue, les assiettes de charcuterie, la buvette ainsi qu'un stand pâtisserie

se chargeront pendant ce temps de sustenter les plus gourmands ou les plus assoiffés. Une grande tombola sera également organisée, avec des lots-surprises à remporter... et la soirée se clôturera avec un bal endiablé.

Bref, de quoi réussir ce 5^e numéro de «Musique & Fondue, une soirée (presque!) traditionnelle!» avec l'Avenir et la Brante. Venez nombreux, on vous attend !

Soirée Musique & Fondue | Salle des fêtes de Luchepelet (Bernex)
Ouverture des portes : 18h30
Début des concerts : 19h
Réservation au tél. 079 715 74 00
fondue@labrante.ch
Prix des fondues CHF 15.-,
Assiettes charcuterie CHF 15.-, les 2 CHF 25.-

En 2015, l'Avenir accordéoniste de Châtelaine prépare également sa grande Soirée Annuelle «l'Avenir fait son Cinéma» qui aura lieu le 14 mars à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève.

Les musiciennes et les musiciens de nos deux orchestres sont à pied d'œuvre pour vous offrir un concert inoubliable reprenant les grands thèmes des musiques de films tels que *Star Wars*, *Indiana Jones*, *Titanic*, *Rabbi Jacob*, *Pirates des Caraïbes*, *Seigneur des Anneaux*, les grandes œuvres de Cosma, Nino Rota ou Morricone... Même le chef d'orchestre fourbit sa baguette, en attendant le grand soir !

Et, pour vous mettre encore un peu plus d'eau à la bouche, sachez qu'Hollywood

sera de la partie et que quelques Oscars risquent d'être distribués...

Soirée Annuelle «l'Avenir fait son Cinéma» | Samedi 14 mars 2015
Salles des fêtes d'Avanchet-Salève
rue François-Durafour 17
1220 Avanchets
Ouverture des portes : 18h
Début des concerts : 19h
Entrée payante, tarif libre

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine, c'est aussi une école d'accordéon qui enseigne depuis 1974 comment manier le «piano à bretelles» : classique, folklore, tango, contemporain, traditionnels des pays de l'Est, de Russie ou d'Irlande, musette, jazz, il y en a pour tous les goûts et il n'y a pas d'âge pour commencer : de 6 à 99 ans nos quatre professeurs vous accueillent pour vous faire découvrir leur passion (si vous avez 102 ans, pas de problème : ça marche aussi!). Des auditions et des concerts (comme le traditionnel Concert de Noël avec contes, au temple de Vernier) ont lieu régulièrement, afin de confronter ceux qui le souhaitent au public et à la scène.

Alors, si les doigts vous démangent, n'hésitez pas à nous contacter pour un cours d'essai : il n'est jamais trop tard pour commencer la musique! ...

Avenir Accordéoniste de Châtelaine
Cours, orchestres
Renseignements : 022 782 05 89
president@accordeon-avenir.ch
www.accordeon-avenir.ch

Magali Bossi



Conférence : *La vie au fil de l'eau au Niger et à Genève*

Faire couler son robinet, boire un coup, arroser ses plantes, faire la vaisselle... Des gestes banals ? A Vernier, oui, mais pas forcément pour tout le monde sous d'autres cieux. Et certainement pas dans les villages du Niger, pays sahélien d'Afrique de l'Ouest, où l'eau demeure une denrée rare et précieuse. «La première fois que j'ai vu de l'eau couler d'un robinet, j'ai pleuré, car je me suis rappelé de ces journées entières dans le Sahel sans accès à une seule goutte d'eau pour étancher notre soif», avait témoigné un Touareg lors d'une conférence sur l'eau.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau et en collaboration avec la commune de Vernier, l'association SWISSAID Genève vous invite à plonger dans des histoires d'eau, d'ici et d'ailleurs. A l'issue de la projection de courts métrages originaux et stimulants tournés au Niger, une conférence publique, ouverte à tous, vous permettra d'échanger sur cette question d'une actualité brûlante, avec des responsables du SIG, de la Ville de Vernier et de SWISSAID Genève.

INFOS

Jeudi 19 mars à 19h

Centre de quartier de Poussy
Ch. de Poussy 56, 1214 Vernier
Plus d'info sur www.swissaid.ch/fr/vernier-eau

De l'accès à l'eau garanti par le service public à sa gestion privatisée ou dépendant de puits creusés grâce à l'aide extérieure dans de nombreux pays africains, ces spécialistes compareront les défis qu'un canton comme Genève et un pays sahélien comme le Niger doivent relever, avec des exemples à l'appui, notamment les projets eau de SWISSAID au Niger.

Le Maire de Vernier Thierry Apothéloz sera présent à cette soirée, tout comme le président de la Fédération genevoise de coopération (FGC) René Longet, Son Excellence l'Ambassadeur Ado Elhadji Abou du Niger, ainsi que Marguerite Contat, présidente de SWISSAID Genève et co-présidente de la Constitutante.

Une belle occasion de passer une soirée informative et enrichissante, sur un thème passionnant. Venez nombreux !

Laurent Jimaja,
vice-président de SWISSAID Genève

Jeunes femmes nigériennes puisant ensemble au puits communautaire.



Bilan sur la 5^e journée « jeux de société » au Lignon

Au lendemain de la 5^e édition de l'après-midi et soirée jeux de société, c'est avec un grand sourire que nous nous réjouissons déjà de l'an prochain! En effet, un peu plus de 80 enfants sont venus découvrir les jeux de société proposés par la ludothèque l'arbre à jouets et leurs animatrices! L'ambiance fut très joyeuse et le goûter offert par l'ASPEL a été très apprécié!

Le soir, une centaine d'adultes et quelques adolescents sont venus se plonger dans la multitude de jeux divers et variés apportés par les dévoués animateurs du collectif JOCA. Le buffet canadien n'a jamais été autant fourni et les papilles se sont régalingées tant en sucré qu'en salé!

Un bilan donc très positif, car il y a eu une bonne fréquentation des habitants du quartier et ceci nous le relevons car c'est aussi un but important pour nous.

Vivement la 6^e édition!

Pour l'ASPEL et le Contrat de Quartier d'Aïre-Le Lignon,
Santha Laurent



EXPOSITION DES TABLEAUX DU PEINTRE JULES ANGST



« Cinquante-cinq tableaux et dessins viennent parler à notre âme le langage de la couleur définie par Cézanne comme « ce lieu où notre cerveau et l'univers se rencontrent ».

Madame Charlotte Panousopoulos expose les œuvres de son père Jules Angst à Chauvet-Lullin du 22 au 29 mars 2015.

Venez découvrir ces peintures qui constituent l'expression décantée d'un travail accompli toujours avec passion...

Tiré du *Journal de l'emploi*, 1987

Horaires d'ouvertures du 22 au 29 mars

Dimanche 22 mars: 14h – 18h – vernissage 14h

Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h / fermeture le mercredi et le samedi

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier

A table avec Tina & compagnie

Les 7 et 14 décembre dernier, plus de 140 personnes ont participé aux repas de Tina, un projet du Contrat de Quartier de Vernier-Village.

Un véritable succès pour ce projet intergénérationnel qui a eu lieu à l'école des Ranches. Au programme, des repas qui ont réjoui les papilles des petits et des grands mais également une diversité d'activités : démonstration de danse par le club de rock acrobatique « Rock Dance Company », tombola et guitare improvisée.

Un grand merci au Contrat de Quartier de Vernier-Village qui a rendu possible la réalisation de ces deux repas. Merci aux sociétés qui ont généreusement offert les lots pour la tombola gratuite : UBS, Crédit Suisse, Raiffeisen, les Pharmacies de Vernier Sàrl, du Vieux-Village et le Sunstore (ARCenter), SIG, Amag, Dosenbach, L'oréal, E coiffure, Migros et Coop.

Je remercie également le groupe du Rock Dance Company pour leur super spectacle. Merci aussi à mes amis pour leur précieuse aide. Toutes et tous ont permis que ces deux repas se déroulent dans un esprit de convivialité et de bonne humeur.

Merci à la Ville de Vernier pour son soutien car comme je dis : « Une commune qui bouge est une commune qu'on aime. »

Amicalement Tina



POINT D'ASSISTANCE INFORMATIQUE DE VERNIER-VILLAGE



Depuis quelques mois, Muriel, Corinne, Didier et Annie vous accueillent avec plaisir, sans inscription et gratuitement pour répondre à toute question concernant l'informatique le

jeudi de 15h à 18h (sauf durant les vacances scolaires)
Route de Vernier 186, 1214 Vernier (à côté de l'ancienne Migros)

Ordinateurs et wifi sont mis à votre disposition dans le but de partager nos savoirs pour avancer ensemble.

Alors, si vous vous posez des questions et recherchez des solutions, passez nous voir et nous nous ferons un plaisir de vous aider à y répondre.

Le dessin sous toutes ses formes !

Voici quelques livres sur le dessin à emprunter dans une bibliothèque près de chez vous.



Le dessin en perspective à main levée, de Gilles Ronin

Comment obtenir un croquis juste, tout en dessinant avec liberté et aisance ? C'est par l'acquisition des principes élémentaires de perspective ! Ce cours complet, très progressif, met à la portée de tous les différentes notions relatives à la représentation dans l'espace, des plus simples aux plus complexes. Objets de l'entourage quotidien, architectures, paysages... vous pourrez dessiner à main levée un intérieur meublé, une charmante place vue en plongée, une façade d'église en contre-plongée, une rue tournante et l'ombre de ses platanes cassée par un escalier, etc. Un livre à lire le carnet de croquis à la main !



La main et le pied : forme, proportions, gestes et action, de Giovanni Civardi

Dans l'étude de la représentation du corps humain, dessiner une main ou un pied est l'un des exercices les plus importants et les plus difficiles. L'œil du spectateur est en effet capable de saisir la moindre différence entre la représentation et le modèle. Afin que l'élève apprenne à observer convenablement les principales structures anatomiques et obtienne un dessin expressif et correct du corps humain, l'auteur nous apprend : l'anatomie et la morphologie, les proportions de la main et du pied, les formes simplifiées, les études d'après nature.



Dessiner des mangas pour les nuls, de Kensuke Okabayashi

Manuel d'initiation au manga présentant l'histoire de cette catégorie de bande dessinée, ses sous-genres, ses spécificités graphiques, les éléments principaux d'un scénario, les différentes sortes de mangas, etc. Proportions, mouvement, perspective, l'animation japonaise requiert des techniques bien particulières. L'auteur livre ici tous les secrets de fabrication : le matériel adéquat, les astuces pour rendre vos personnages expressifs, la création des décors et des accessoires. Renfermant plus de 200 illustrations au trait, chaque chapitre vous accompagne pas à pas dans la réalisation de vos premières vignettes. Héroïne de shôjo ou robot puissant, tous les styles sont expliqués en détail pour que vous puissiez donner libre cours à votre imagination.



Le clair-obscur : comment dessiner l'ombre et la lumière, de Giovanni Civardi

Equilibre subtil entre la lumière et l'ombre pour créer le volume et le modelé, le clair-obscur est un élément essentiel de l'art du dessin. Afin que l'élève apprenne à observer et à restituer convenablement les ombres et les lumières, l'auteur nous apprend à maîtriser : les tons et les tonalités, les gradations de tons, les méthodes et techniques pour réaliser des ombres.

HORAIRE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES (DU 7 AU 15 FÉVRIER)

Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 306 07 96

jeudi 12 fév. 15h-19h

Bibliothèque de Châteline

Av. de Châteline 81
Tél. 022 306 07 97

lundi 9 fév. 15h-19h

Bibliothèque de Vernier

Rue du Village 57
Tél. 022 306 07 98

mardi 10 fév. 16h-20h

Reprise des horaires habituels dès la rentrée du lundi 16 février 2015 sur www.vernier.ch/biblio

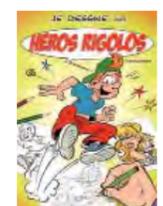
Dessiner ? Un jeu d'enfants



Dessine les mangas : action, de Caroline et Van Huy Ta

Qui n'a jamais rêvé de dessiner un samouraï, un guerrier de l'espace ou une princesse rebelle en quelques coups de crayon ? Voici une méthode simple et rapide pour réaliser des mangas étape par étape, de la première esquisse à la touche de pinceau finale.

Dès 8 ans



Je dessine des héros rigolos, de Thierry Beaudenon

Si tu adores les personnages de BD comiques et rêves de créer tes propres héros rigolos, ce livre est pour toi. Cette méthode de dessin est très simple, partant d'une forme basique pour aller en plusieurs étapes jusqu'au dessin final en couleurs.

Dès 8 ans



Comment dessiner ? Deviens un prince du crayon en 86 leçons, de Zep et Tebo

Vous aimez dessiner mais vos extra-terrestres ressemblent à des lapins ? Ce livre vous enseignera tout ce qu'il faut savoir pour devenir un chevalier du dessin...

Dès 9 ans



Dessine les fées, d'Amandine Labarre

13 fées, elfes et autres créatures gracieuses prennent la pose. Joueuse de harpe ou elfe des bois... les plus jolies créatures féeriques sont réunies dans ce livre. Vous y trouverez des techniques simples et des réalisations étape par étape.

Dès 9 ans



Je dessine des vampires, de Thierry Beaudenon

Du crayonné initial à la mise en couleurs finale, apprentissage pas à pas et en huit étapes de la manière de dessiner une vingtaine de vampires plus effrayants les uns les autres ! De plus, cet ouvrage propose un rappel des principales caractéristiques, aussi bien physiques que posturales, de ces êtres assoiffés de sang...

Dès 10 ans



Apprendre à tout dessiner : vous voulez dessiner ? Vous ne savez pas dessiner ? Ce livre est fait pour vous ! de Richard Pashley

Nous savons tous que certains dessins paraissent vraiment infaisables. Ils ont l'air compliqués ou difficiles et on ne sait parfois même pas par où les commencer ! Des monstres aux super-héros en passant par les dinosaures et les astronautes, ce livre est rempli de modèles. Des explications claires vous emmèneront pas à pas du simple croquis à l'illustration la plus aboutie.

Dès 10 ans

Découvrez toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le [Catalogue en ligne](#) des Bibliothèques de la Ville de Vernier : www.vernier.ch/biblio **Inscription et prêts gratuits !**

La 23^e Revue du P'tit Music'Hohl *CEVA... pas du tout!*

En 2014, la Revue du P'tit Music'Hohl a réalisé son record d'affluence et ses meilleures critiques. Cela a donc encouragé les auteurs Ph. Herdewyn et D. Poupaert à remettre le couvert de la gaudriole et cela pour le plus grand plaisir des spectateurs et artistes.

Et c'est, une fois de plus, le pari qu'ils ont réussi avec cette drôlissime cuvée 2015. Cette nouvelle revue est féroce et caustique dans l'écriture en pratiquant la mauvaise foi qui plaît tant au cher public. La Revue est également très musicale avec beaucoup de chansons parodiées.

Les cibles | La Revue traite essentiellement de sujets genevois comme le CEVA, la grève des flics, les prochaines élections municipales, Champ-Dollon, les TPG, l'éternelle traversée de la rade... et bien d'autres sujets originaux. Pour être tout à fait franc, chaque année

les élus redoublent d'inventions dans la pantalonnade – pour ne pas dire la coullonnade – et tendent le bâton pour se faire battre. Autant dire qu'au P'tit Music'Hohl, l'équipe de «Tontons Flingueurs» ne se prive pas d'être très insolente et de distribuer des baffes verbales aux puissants!

Casting | Cette année sur la scène de Cointrin, quelques changements. Le tandem Philippe Herdewyn – Daniela Santos est toujours présent et embarque une nouvelle fois les spectateurs dans leur folie scénique. Les ont rejoint

Dominique Poupaert, Nathalie Cecilia et Jérôme Montessuit qui rivalisent de drôlerie à un rythme effréné dans ce formidable spectacle. Les chansons pastichées par Philippe Herdewyn sont irrésistibles.

Alors, n'hésitez pas et réservez votre place au P'tit Music'Hohl pour la 23^e édition de la Revue.

INFO

Jusqu'au 28 mars 2015

Offre pour les lecteurs d'ActuVernier:

Une réduction de CHF 5.- sur présentation de la page du journal (une seule page par spectateur).

Réservation spectacle et renseignements:

tél. 079 158 40 03
www.musichohl.ch

Spectacle: jeudi, vendredi, samedi à 19h45 / dimanche 22 mars à 15h

Réservation obligatoire, merci.

Jérôme Montessuit, Nathalie Cecilia, Dominique Poupaert, Daniela Santos et Philippe Herdewyn.



Exposez la MACAV!

La MACAV ouvre dès maintenant ses inscriptions pour les expositions temporaires 2015-2016 destinées à tous les artisans et artistes amateurs.

Un espace est mis à leur disposition durant un minimum de 3 semaines. En dehors des installations et rangements en fin d'exposition, leur présence n'est pas indispensable, une équipe de bénévoles se chargeant d'assumer les permanences. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de M^{me} Christinat, tél. 022 782 04 60, et cela sans engagement. Notre association se fera un plaisir de vous accueillir dans ses locaux à des conditions très abordables pour tous. Osez montrer votre talent ou votre savoir, notre but est de vous y aider.

A la MACAV, rue du Village 52 – 1214 Vernier

Jusqu'au 7 mars 2015

« Contrastes », tableaux par Ruttnig Lionel

Du 16 au 28 mars 2015

Peintures par Senn Lucette

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30 – Fermé le dimanche et durant les vacances scolaires
Renseignements: tél. 079 401 01 90

Aux membres de la ludothèque de Châtelaine

Nous sommes heureux de vous convoquer à l'assemblée générale de la ludothèque qui aura lieu



vendredi 13 mars 2015 à 19h

à la ludothèque de Châtelaine, avenue de Châtelaine 83.

Ordre du jour: 1. Lecture du procès verbal de l'AG 2014 – 2. Rapport d'activités – 3. Présentation des comptes – 4. Rapport des vérificateurs de comptes – 5. Election du comité – 6. Divers

Le comité de la Ludothèque de Châtelaine souhaite vous voir nombreux à cette assemblée qui sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Par le Théâtre de Vernier

« Un cas intéressant » de Dino Buzzati

Mise en scène: Michel Rossy – décors: François Capt



du 27 février au 20 mars 2015

(ma-me 19h / ve-sa 20h / di 8 et 15 mars 17h)

Théâtre des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier

www.theatrevernier.ch

Location: stand info Balexert – Réservations: tél. 076 499 98 07 (appel ou sms) – Buffet avant ou après le spectacle

A la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

Assemblée générale jeudi 26 mars à 19h

Tous les habitants sont cordialement invités.
Un apéritif sera servi en fin de séance.

« Tricot urbain » au Lignon

Pour mettre un peu de couleur dans la vie, venez nous aider à décorer la passerelle entre Aire et Le Lignon :
vendredi 20 février de 14h à 16h
à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

jeudi 5 mars de 14h à 16h

au tea-room du centre commercial du Lignon

Tricoter ensemble pour se rencontrer, rigoler, échanger des savoirs, créer quelque chose de commun dans l'espace qui nous entoure.

PS: Comme ce projet nécessite une grande quantité de laine, nous sommes toujours à la recherche de pelotes et autres bouts de laines, aiguilles, etc., alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos restes.

Dates annoncées sur notre site internet, sur notre page Facebook et sur les affiches.

Repas communautaire erythréen avec animation le vendredi 27 février de 19h à 23h

Prix du repas: avec viande CHF 8.- /sans viande CHF 6.- /enfants CHF 5.- Boissons: prix du bar

Réservation souhaitable jusqu'au mercredi 25 février, tél. 022 970 06 90 ou mq.aire@fase.ch.



« Joyeux Dimanches ! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul-e le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aire-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous, et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu: CHF 10.- min. boissons et café inclus.
Les prochains repas auront lieu
dimanches 22 février et 22 mars 2015 à 12h15

Restaurant des cuisines scolaires du Lignon (sous la Salle des Fêtes)

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone à M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53.
Attention, le nombre de places est limité!



Assemblée générale de l'AICE

L'association des intérêts de Châtelaine et environs vous convie à son assemblée générale

lundi 16 mars 2015 à 20h

Centre de quartier de Châtelaine (sous la salle de gymnastique de l'école)



A l'ordre du jour: dissolution de l'association

Fête au village de Vernier

Le collectif des associations de Vernier-Village vous informe que la fête au village et vide grenier 2015 se dérouleront cette année le

samedi 16 mai 2015

Le programme détaillé vous sera communiqué dans une prochaine édition de l'ActuVernier.

« Soirée lecture »

Mercredi 18 février 2015 à 20h

Bibliothèque de Vernier, rue du Village 57, 1214 Vernier

Claude Thébert lit

Le Poids du papillon d'Erri De Luca

Ce face-à-face, dans les Alpes italiennes, entre un chamois sentant sa suprématie sur la harde menacée par les plus jeunes et un braconnier rêvant d'abattre le seul animal qui lui ait jamais échappé offre une vision poétique de l'homme et de la nature, de la solitude et du désir.

Entrée libre – inscription obligatoire, tél. 022 306 07 98 ou directement à la bibliothèque.



« Livres à goûter »

Jeudi 19 mars à 15h30

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Partagez vos coups de cœur (ou vos déceptions) littéraires autour d'une collation.

Vous avez aimé le dernier roman dont tout le monde parle? Vous n'avez pas apprécié le dernier Prix littéraire? Vous souhaitez connaître de nouveaux auteurs? Aborder d'autres genres?

Rendez-vous à la bibliothèque pour parler en toute liberté et en toute convivialité de vos goûts littéraires avec d'autres lecteurs et avec les bibliothécaires.

Une occasion de faire de belles découvertes et de nouvelles rencontres!

Soirée interculturelle

Le Kosovo comme pays invité d'honneur à la Maison de Quartier des Avanchets

Samedi 21 février de 18h30 à 22h30

Rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 796 24 80



Jeu de loto aux Avanchets

Venez nombreux jouer et profiter de notre petite restauration

samedi 7 mars 2015 de 16h à 22h

Salle des Fêtes d'Avanchet-Salève

Nombreux lots: TV LED – électroménagers – paniers garnis – console de jeux – tablette – beaucoup d'autres surprises!

Tarif: 2 cartons pour CHF 5.-



Repas du vendredi au Lignon

Les 20 février et 6 mars à 12h

à la Ferme du Lignon, route du Bois-des-Frères 51b

Les 27 février et 13 mars à 12h

à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, ch. Nicolas-Bogueuret 12b.

Menu à CHF 6.- / inscription de préférence jusqu'à 18h le jeudi qui précède: tél. 022 796 42 67. Pour les groupes de plus de 5 personnes, l'inscription est obligatoire.

Vous vous sentez l'âme d'un chef cuisinier et que vos plats font l'unanimité chez vos amis et votre famille... Alors venez faire découvrir vos recettes et réjouir les papilles des habitants de Vernier!

Le Prince Heureux

La nouvelle adaptation du conte d'Oscar Wilde *Le Prince Heureux* enchante le jeune public dès 6 ans. Une belle histoire d'humanité, d'amour et de générosité, magnifiquement interprétée et illustrée grâce à la magie du théâtre d'ombre.

Le Prince Heureux est l'histoire d'une majestueuse statue, qui domine une ville du haut d'une colonne. Auparavant, il avait été un prince heureux, avec une vie facile et luxueuse, insouciant de ce qui se passait au-delà des murs de son palais. Maintenant il reste figé en une chose fixe, somptueuse, baignée d'or et orné de pierres précieuses, mais il n'est pas heureux. De sa colline privilégiée, il peut observer la misère de la plupart des habitants de la ville et la pauvreté qu'il ignorait devient maintenant une source de douleur.

Et chaque nuit, il pleure impuissant parce qu'il ne peut pas offrir son aide.

Un jour, une hirondelle qui passe par la ville trouve refuge aux pieds de la statue pour y passer la nuit. Quand elle voit la tristesse du prince elle a pitié de lui et décide de l'aider, même en sachant qu'elle a peu de temps car l'hiver arrive et elle doit migrer vers des terres plus chaudes où elle est attendue par ses compagnes.

INFOS

Le Prince Heureux
Jeune public, dès 6 ans
Compagnie La Baldufa [ES]

**Samedi 28 février
à 16h30**

Durée du spectacle: 50 min.
Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle, accès à la salle dix minutes avant le début de la représentation.

Salle des Fêtes du Lignon
Place du Lignon 16
1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 & 51 – Arrêt Cité Lignon



Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements au service de la culture : tél. 022 306 07 80 – culture@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Le Juke-box de la forêt par la Cie Les Bamboches

C'est frais, c'est gai, ça chante, ça danse, ça participe, un spectacle léger, dès 2 ans.

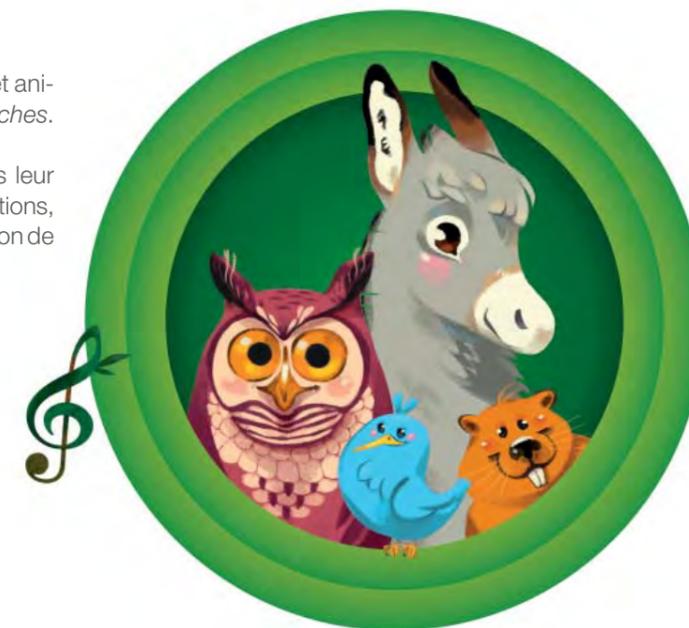
Des comptines connues et moins connues, chantées et animées par les marionnettes de la ménagerie des *Bamboches*.

Certaines comptines du juke-box sont chantées dans leur version originale, d'autres en racontent un peu plus, inventions, transformations, certains animaux s'invitent, une occasion de revisiter un répertoire en fantaisie!

Mercredi 18 février 2015 à 17h

Bibliothèque de Châtelaine
Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch
Bus : 6, 19, 22, 51 – Arrêt Châtelaine

Entrée libre, dès 2 ans
Inscription et réservation obligatoires



Avec la MQJR ChâBal...

Participez à l'organisation de la Fête de Quartier!



Comme chaque année nous organisons la « Fête de Quartier » de Châtelaine-Balexert qui aura lieu le

samedi 30 mai 2015

Cette année le thème sera le « Voyage autour du monde ». Lors de cet événement qui nous tient à cœur, nous souhaitons donner l'opportunité aux associations de la ville de Vernier de pouvoir participer à ces moments d'échanges.

Chaque association désirant se joindre à cette fête est la bienvenue. Indépendamment de la provenance, nous espérons une fête colorée, bigarrée aux couleurs des cinq continents. Si votre association désire participer à l'organisation de l'évènement ainsi qu'à la présentation d'une activité (ex. danse de chez nous, etc.), nous serons ravis de vous entendre ou de vous lire afin de nous présenter vos intentions ou votre programme. La Maison de Quartier « ChâBal » s'occupe déjà de tous les stands de boissons et de nourriture.

Nous attendons vos projets avec enthousiasme!

MQJR Châbal, Av. de Crozet 39, 1219 Châtelaine
Tél. 022 797 00 67 – mqjr.chabal@fase.ch

Nouvelles du Jardin Robinson du Lignon !

Notre centre est un lieu de rencontre pour les enfants de 6 à 12 ans ; nous offrons aux enfants les moyens de développer leur autonomie de manière créative, dans un milieu sécurisé encadré par des professionnels, au cœur de la nature. Pour s'inscrire rien de plus simple, il faut avoir 6 ans révolus et habiter sur la commune ou avoir un parent travaillant sur la commune. Une fois décidé, il faut prendre contact avec nous pour un rendez-vous et venir avec 3 photos passeport et CHF 10.-.

Horaire d'ouverture du Jardin Robinson du Lignon | Le jardin Robinson est ouvert pendant l'année, après l'école de 16h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 18h, (avec possibilité de manger sur place pour un horaire continu sur la journée) et les samedis de 13h30 à 18h.

Durant les vacances scolaires, l'ouverture est du lundi au vendredi à l'identique de l'horaire du mercredi. On vous rappelle également que l'accueil libre permet aux enfants de fréquenter le lieu pendant les heures d'ouvertures, quand ils le désirent et sans devoir prévenir.

Événement à retenir | Des nouveautés au Jardin Robinson début avril, un cours de cuisine « biorigolo » destinée aux enfants de 6-8 ans sera proposé les mercredis matins sur le printemps. Les inscriptions seront limitées. Pour tous renseignements contactez-nous par téléphone ou sur place.

Le samedi 28 février, à parti de 11h, venez soutenir l'association lors de son assemblée générale. Tout le monde est le bienvenu autour d'un brunch convivial et une surprise préparée par les enfants.

Le vendredi 20 mars nous vous invitons à chasser l'hiver avec nous lors de la traditionnelle **Fête du bonhomme d'hiver**. Au programme, des jeux et des activités pour tous les âges, des centaines de tartines pour le goûter, de la musique et un énorme feu. Cette année, la fête aura lieu sur le mail du Lignon bien au milieu du quartier et sera organisée par toutes les Maisons de Quartier d'Aire et du Lignon (MQ d'Aire-Le Lignon, la Carambole, Jardin Robinson du Lignon), ainsi que l'Aspel et la ludothèque.



Tél. 022 796 70 66
www.jardinrobinson.ch
ou retrouvez nous aussi sur Facebook

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS UN PROJET ASSOCIATIF ?

L'ABARC (association pour un baraquement d'accueil et de rencontres communautaires) basée à Vernier, est à la recherche de personnes intéressées à intégrer son comité de gestion.

L'ABARC a pour mission l'accompagnement et l'encadrement de jeunes entre 15 et 22 ans. Ses axes prioritaires sont : la prévention, l'insertion et le suivi éducatif des jeunes.

Si les questions liées à la jeunesse, à la citoyenneté et au développement d'un programme d'animation en collaboration avec les partenaires communaux et associatifs vous intéressent, nous serions ravis de vous accueillir au sein de notre association.

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à nous contacter : tél. 022 796 21 01 ou as.abarc@fase.ch. Vous pouvez également consulter notre site : www.abarc.ch



151, ROUTE DE VERNIER - 1214 VERNIER

Au plaisir de vous rencontrer !

Atelier de l'accueil adultes-enfants

« Jeux de société »
Samedi 28 février 2015 dès 9h30
à l'EVE Bourquin, avenue de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine
Bus 6, 19 et 51, arrêt Châtelaine

Ces ateliers sont destinés aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte. Parent, famille ou famille d'accueil. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.



A la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

Fête du Bonhomme d'hiver
Vendredi 20 mars dès 16h

On vous attend nombreux sur la place du Lignon pour fêter la fin de l'hiver !
(en collaboration avec l'ASPEL, l'Arbre à jouet, le Jardin Robinson et la Carambole)

Vacances de Pâques

Formule accueil libre de 14h à 18h : mercredi 1^{er}, jeudi 2, mardi 7, mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 avril et une grande sortie sur inscription à la journée. Programme détaillé sur notre site internet courant mars. (La MQAL sera fermée du vendredi 3 au lundi 6 avril inclus.)

Mais encore... Les anniversaires à la MQAL

Notre salle disco est à disposition des habitants du quartier, sous réservation, pour les anniversaires des enfants de 4 à 12 ans révolus, les mardis après l'école de 16h à 18h. **Prix : CHF 50.- possibilité de DJ.**

Les préados à la MQAL

Pour les jeunes dès 11 ans, tous les vendredis de 17h à 23h. Pour les repas, inscription auprès des animateurs ou moniteurs, dernier délai 17h30.

Nouveauté : ouverture complémentaire les mardis de 16h30 à 18h30

www.facebook.com/mqal.preados

Plus d'informations sur notre site internet :

www.mqal.ch et

www.facebook.com/mqal.mqairelelignon



Maison de Quartier d'Aire - Le Lignon
Chemin Nicolas Boguelet 12 bis, 1219 Aire
tél. 022.970.06.90 - fax 022.970.06.91
www.mqal.ch - info@mqal.ch

L'heure du conte à la bibliothèque des Avanchets

Les mercredis à 16h30

18 février	dès 2-4 ans
4 mars	dès 4 ans
18 mars	dès 2-4 ans

Bibliothèque des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21 (centre commercial)
Tél. 022 306 07 96 - bibava@vernier.ch

L'heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine

Les mercredis à 16h

25 février	dès 6 ans
4 mars	dès 6 ans
18 mars	dès 3 ans « Spéciale tout-petits »

Bibliothèque de Châtelaine
Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 - bibcha@vernier.ch

L'heure du conte à la bibliothèque de Vernier

Les mercredis à 14h

18 février	dès 6 ans
11 mars	dès 6 ans
25 mars	dès 6 ans « Spéciale printemps »

Bibliothèque de Vernier
Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 - bibver@vernier.ch

Rencontre Café-Croissants des Avanchets

Cette rencontre s'adresse aux habitant-e-s des Avanchets dès 50 ans. Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos ami-e-s.

Elle est organisée par le groupe de préparation des rencontres Café-Croissants, la Maison de Quartier des Avanchets, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Renseignements :
service de la cohésion sociale,
tél. 022 306 06 70.

**Jeudi 12 mars
de 9h30 à 11h**

Centre de quartier
(à l'intérieur du centre commercial)

« Faisons ensemble le bilan des activités pour Seniors des Avanchets en 2014 et imaginons la suite... »



REPAS POUR LES AÎNÉS PAR BÉNÉVERNIER

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial !

Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions : le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

Maison de Quartier de Vernier «l'Alibi»

Ch. de Champ-Claude 7, 1214 Vernier
Jeudis 19 février, 5 et 19 mars 2015

Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets
Jeudis 26 février, 12 et 26 mars 2015



LE CLUB DES AÎNÉS DE CHÂTELAINÉ-BALEXERT RECHERCHE

Le Club des Aînés de Châtelaïne-Balexert recherche **3 personnes pour compléter son Comité.**

Il lui serait agréable qu'une personne prenne en charge l'organisation des excursions du Club. La personne qui se présentera pour cette tâche sera épaulée par l'ancien responsable des courses et sorties.

Pour toute question ou pour annoncer votre candidature, veuillez contacter le 079 394 74 90.

Merci de votre intérêt et de votre attention.

Le Comité

Av. de Crozet 31, 1219 Châtelaïne
Tél. 079 394 74 90
(le mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h)

Le voici le gai printemps !

L'association des intérêts de Châtelaïne et environs (A.I.C.E) invite les aînés des quartiers de Châtelaïne, de Balexert et des Libellules à fêter l'arrivée du printemps lors d'un après-midi convivial.

L'association des intérêts de Châtelaïne et environs avait eu le plaisir, l'an dernier, d'inviter les rentières et rentiers AVS du quartier à venir « tirer les Rois ». Vu le succès rencontré par cette manifestation, l'association a décidé de remettre à nouveau sur pied, en 2015, **un après-midi récréatif « Fête du printemps »** afin de fêter ensemble l'arrivée de la saison du renouveau :

samedi 21 mars 2015 dès 15h

salle communale de Châtelaïne
(dans l'école de Châtelaïne)

Au programme : animations diverses, un goûter et boissons (café, thé, vin) offerts, ainsi que le tirage d'une tombola surprise.

Pour des raisons d'organisation, une inscription est nécessaire au moyen

du coupon ci-dessous, à retourner à : Association des intérêts de Châtelaïne Case postale 207, 1219 Châtelaïne ou à déposer à la Pharmacie de Châtelaïne **jusqu'au 13 mars 2015, dernier délai.**

Au plaisir de vous rencontrer nombreux à cette occasion !



BULLETIN D'INSCRIPTION « FÊTE DES ROIS »

Je, soussigné, m'inscris pour l'après-midi récréatif du 21 mars 2015.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

THÉ DANSANT POUR LES SENIORS

Rencontres musicales des Avanchets



© iStock Matt Krannlein

Nous vous proposons de prendre du bon temps en voyageant au son de la musique !

Samedi 21 mars 2015 de 14h à 18h

Centre de Quartier des Avanchets (centre commercial).

Toujours prêts à danser ? Tango, valse, passo doble, bolero, cha-cha-cha, samba, rock, twist, disco.

La formule reste la même : les pâtisseries et les boissons seront proposées à prix modique. **Venez nous rejoindre !** Le centre accueille les personnes à mobilité réduite.

Pensez à vous faire plaisir, prenez un moment pour vous divertir !
Pour de plus amples informations : tél. 076 327 32 08.



Route de Vernier, l'AIVV enfin satisfaite

En 2010 le débouché de la route de Vernier sur la route du Nant-d'Avril (tourne-à-droite en direction de la ville) a été interdit. Le but de cette interdiction consistait à supprimer le trafic de transit, poids lourds inclus qui, en passant devant l'ancienne Migros plutôt que par l'avenue Louis-Pictet pour rejoindre la route du Nant-d'Avril en direction de la ville, représentait un danger réel pour les habitants du quartier. Ce trafic n'utilisait ce trajet que pour essayer de gagner du temps et ce faisant représentait un danger certain pour les centaines d'enfants aux abords des trois écoles primaires et enfantines (écoles des Ranches et de Vernier-Place) plus ceux de l'école allemande sans parler de la crèche qui se situe dans cette même école. En fermant cette route au trafic de transit, les bus qui se rendaient en ville et qui étaient pris dans les bouchons depuis l'ancienne Migros jusqu'au carrefour avec la route du Nant-d'Avril, ont pu économiser une dizaine de minutes, soit le temps nécessaire pour effectuer quelques 800 m. A ce jour, les bus effectuent ce même trajet en moins de deux minutes, soit un temps total de vingt-cinq minutes pour atteindre la gare.

En décembre 2014, j'ai pris rendez-vous avec le Conseiller d'Etat, Monsieur Luc Barthassat pour étudier divers scénarii qui permettraient de débloquent la situation. Il a été décidé de réaliser un essai en rouvrant la route au trafic automobile moyennant quelques aménagements.

Le plus important consistera à revoir toutes les séquences des feux de la route du Nant-d'Avril ainsi que ceux du carrefour route de Peney/avenue Louis-Pictet dans le but de faciliter la circulation venant de la route de Peney en direction de la ville. De fait, le trafic de transit sera dissuadé de passer

devant l'ancienne Migros et les bus ne seront pas ralentis dans leur trajet jusqu'au carrefour de la Croisette, dixit le Conseiller d'Etat. Des garanties (orales) nous ont également été données par la Direction générale des Transports quant au maintien de la rapidité de circulation des bus en direction de la ville. Pour rappel, ces demandes avaient été faites en son temps par l'AIVV mais hélas sans résultat.

Si l'AIVV se félicite qu'un essai soit enfin réalisé moyennant les aménagements susmentionnés, il faudra nous assurer que le trafic de transit qui persisterait à passer entre les écoles respecte les règles élémentaires de sécurité (non-dépassement des bus aux arrêts, respect de la vitesse et priorité des piétons sur les passages de sécurité). La fluidité du trafic privé est certes souhaitable, exactement comme elle l'est pour les transports en communs mais en aucun cas à leurs dépens. Il faut rappeler ici, qu'un bus plein équivaut à une colonne de 1 kilomètre de voitures en moins!

L'AIVV suivra avec la plus grande attention le déroulement de cet essai que nous avons demandé en 2011 déjà et comptons sur votre participation active afin de vérifier que les engagements du Conseiller d'Etat et de la Direction générale des Transports soient intégralement respectés.

Nous profitons de cette information pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente nouvelle année 2015!

Pour le Comité de l'AIVV
Jean-François Bouvier,
Président

AIVV
CP 434
1214 Vernier
Cotisation annuelle par pers. : CHF 20.-

PUBLICITÉ

IMPÔTS

Un souci ? Une corvée ?

Faites remplir vos déclarations d'impôt
TARIF de CHF 80.- à CHF 120.-

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de Vernier et 1203 Genève

CABINET COMPTABLE – Gérard CORNU

COMPTABILITE : artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat
61a, chemin des Sellières – AÏRE – Case postale 75 – 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous : 022 796 37 81 (de 9h à 19h)

Stage de tennis pendant les vacances de Pâques

Au tennis club d'Aire I Revoilà l'équipe de Tennis Actuel en ordre de marche pour assurer l'encadrement du traditionnel stage de Pâques de tennis du 7 au 11 avril 2015!

Les plus jeunes (de 4 à 6 ans) profiteront le matin de **10h30 à 12h** du montage de la zone d'activités spécialement conçue pour l'apprentissage des petits. Probablement unique dans le canton. Tarif: CHF 100.-

À partir de **14h jusqu'à 18h** les débutants et les avancés profiteront des conseils du staff de Tennis Actuel pour des sessions de 2 heures. Ici aussi des programmes innovants seront proposés. Tarif: CHF 120.-

Les plus! pas de limitation d'inscription – inscription facile et détendue sur notre site internet – prêt de matériel neuf gratuit – séance vidéo – cadeau de bienvenue.

INFOS ET INSCRIPTIONS

www.tennisactuel.ch
contact@tennisactuel.ch
Tél. 079 203 75 28



WWW.TENNISACTUEL.CH



PUBLICITÉ



Pharmacie de Vernier Sarl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

La Petite Brasserie

VOUS PROPOSE
chaque samedi midi

- Salade mêlée
- ★★★
- Filets de perche meunière
frites & légumes
- ★★★
- Flan au caramel
- ★★★
- CHF 19.95**

La Petite Brasserie

centre commercial ARCenter
Route de Montfleury 1-3, 1214 Vernier
Tél. 022 300 21 00

Pharmacie Vieux-Village

Vernier

Au cœur du village, une équipe stable
qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

- **Cosmétique**
Pupa – Occitane
Mavala – Bioderma
- **Produits vétérinaires**
- **Carte de fidélité**
Cumulez vos points
pour de nombreux
avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



CardioTest®
Votre santé nous
tient à cœur

Fondation Suisse
de Cardiologie

**Evaluez votre risque
cardio-vasculaire
chez nous**

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle
pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile
Places de parc gratuites

Horaires
lu - ve : 8h00 - 12h30
13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

PHIL DECORATIONS - RENOVATIONS

PEINTURES ET PAPIERS PEINTS BÉTON CIRÉ

Gestion de chantier - Expertise
Petite menuiserie

Ph. MULLER
28 ch. de Poussy, 1214 Vernier

FIXE : 022 534 13 35
MOBILE : 079 219 96 95

phmuller@infomaniak.ch

ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 pleine page	CHF	1000.-

communication@vernier.ch

Tél. 022 306 06 20

AGENDA

Février

Mercredi 18 février – L'heure du conte à la bibliothèque de Vernier à 14h et aux Avanchets à 16h30.

Mercredi 18 février – *Le Juke-box de la forêt* à la Bibliothèque de Châtelaine à 17h.

Mercredi 18 février – Soirée lecture à la Bibliothèque de Vernier à 20h.

Jeudi 19 février – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Vendredi 20 février – *Repas du vendredi de la Carambole* à la Ferme du Lignon à 12h.

Samedi 21 février – Soirée interculturelle à la Maison de Quartier des Avanchets à 18h30.

Dimanche 22 février – « Joyeux Dimanches! » au restaurant scolaire du Lignon à 12h15.

Samedi 22 février – *Yoka's Flûtes* au Temple de Vernier à 17h30.

Mercredi 25 février – L'heure du conte à la Bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Jeudi 26 février – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 26 février – Forum PDCOM au Centre de quartier de Poussy à 18h30.

Vendredi 27 février – *Repas du vendredi de la Carambole* à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon à 12h.

Vendredi 27 février – Repas communautaire erythréen à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon à 19h.

Du 27 février au 20 mars – *Un cas intéressant* par le Théâtre de Vernier à la salle des Ranches.

Samedi 28 février – Inauguration de la Ferme Golay de Châtelaine à 9h.

Samedi 28 février – Atelier de l'accueil adultes-enfants à l'EVE Bourquin à 9h30.

Samedi 28 février – AG du Jardin Robinson du Lignon à 11h.

Samedi 28 février – *Le Prince Heureux* à la Salle des Fêtes du Lignon à 16h30.

Mars

Lundi 2 mars – Forum PDCOM à la Salle des fêtes de l'école Avanchet-Salève à 18h30.

Mercredi 4 mars – L'heure du conte à la Bibliothèque de Châtelaine à 16h et aux Avanchets à 16h30.

Jeudi 5 mars – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Jeudi 5 mars – Forum PDCOM à la Salle des fêtes du Lignon à 18h30.

Vendredi 6 mars – *Repas du vendredi de la Carambole* à la Ferme du Lignon à 12h.

Vendredi 6 et samedi 7 mars – *Empty Moves (Parts I, II & III)* à la Salle des Fêtes du Lignon à 20h.

Samedi 7 mars – Rendez-vous du Maire à la Mairie de Vernier de 9h à 12h.

Samedi 7 mars – Jeu de loto à la Salle des Fêtes d'Avanchet-Salève dès 16h.

Mardi 10 mars – Conseil municipal à la Mairie de Vernier à partir de 20h30.

Mercredi 11 mars – L'heure du conte à la Bibliothèque de Vernier à 14h.

Jeudi 12 mars – Café-Croissants au Centre de quartier des Avanchets à 11h.

Jeudi 12 mars – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 13 mars – *Repas du vendredi de la Carambole* à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon à 12h.

Vendredi 13 mars – AG de la ludothèque de Châtelaine à 19h.

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 mars – *La vie de Billie Holiday* à la Salle des Fêtes du Lignon.

Samedi 14 mars – *L'Avenir fait son Cinéma* à la Salle des Fêtes d'Avanchet-Salève à 19h.

Mercredi 18 mars – L'heure du conte à la bibliothèque de Vernier à 14h, à Châtelaine à 16h et aux Avanchets à 16h30.

Jeudi 19 mars – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Jeudi 19 mars – *Livres à goûter* à la Bibliothèque de Châtelaine à 15h30.

Jeudi 19 mars – Conférence Swissaid au Centre de quartier de Poussy à 19h.

Vendredi 20 mars – Fête du Bonhomme d'Hiver sur la Place du Lignon à 16h.

Samedi 21 mars – *Thé dansant*, rencontres musicales pour les seniors au Centre de Quartier des Avanchets à 14h.

Samedi 21 mars – *Vernier Comedy* à la Salle des Fêtes du Lignon à 20h.

Dimanche 22 mars – « Joyeux Dimanches! » au restaurant scolaire du Lignon à 12h15.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

Pour les rois du vins.

Foire aux vins Vernier

Vernier Blandonnet centre
Du vendredi 13 au samedi
21 février 2015

**Rabais de quantité
de 20%**
à partir de 12 bouteilles
commandées
226 sortes de vins

Heures d'ouverture des stands :
Lundi à mercredi : 12h00-19h00
Jeudi : 12h00-21h00
Vendredi : 10h00-19h30
Samedi : 10h00-18h00
www.mondovino.ch/foireauxvins



Pour moi et pour toi.

Coop n'autorise ni la vente ni la dégustation d'alcool
aux jeunes de moins de 18 ans.



EMPTY MOVES

(PARTS I, II & III)

ANGELIN PRELJOCAJ
BALLET PRELJOCAJ [FR]

VENDREDI 6 & SAMEDI 7 MARS – 20h

SALLE DES FÊTES DU LIGNON

Place du Lignon 16 – Vernier